



OEIL

**Observatoire de
l'environnement
Nouvelle-Calédonie**

Cahier des charges



LOT 1 - Refonte du site web de l'OEIL



Version du 10/02/2023

[Préambule]

Le présent document constitue le cahier des charges émis par l'Observatoire de l'Environnement en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la consultation pour la **refonte de son site internet** <https://www.oeil.nc/> (Lot 1).

Ce cahier des charges s'inscrit dans une démarche d'évolution des outils digitaux de l'OEIL. Un second cahier des charges sera publié sous le titre **Refonte du CDRN** (Lot 2).

Le présent document est découpé comme suit :

[Sommaire]

1	GENERALITES	4
1.1	PRESENTATION DE L'OEIL	4
1.1.1	<i>Ses missions</i>	4
1.1.2	<i>Son fonctionnement</i>	4
1.2	CONTEXTE	5
1.3	OBJET DE LA CONSULTATION	7
1.4	PLANIFICATION DU PROJET	7
2	FONCTIONNALITES ATTENDUES	8
2.1	UTILISATEURS CIBLES ET CAS D'USAGE	8
2.2	RESPONSIVE WEB DESIGN ET ECOCONCEPTION	9
2.3	ACCESSIBILITE	10
2.4	DONNEES MISES A DISPOSITION	10
2.5	OPTION 1.1 : CHARTE GRAPHIQUE ET HABILLAGE DU SITE	11
2.6	PLAN DU SITE ET NAVIGATION	13
2.6.1	<i>Plan du site</i>	13
2.6.2	<i>Navigation principale</i>	15
2.6.3	<i>Navigation transversale</i>	15
2.6.4	<i>Fil d'Ariane</i>	15
2.7	RECHERCHE	15
2.7.1	<i>Liens avec le CDRN</i>	20
2.7.2	<i>Positionnement</i>	15
2.7.3	<i>Résistance aux erreurs</i>	16
2.7.4	<i>Filtres de recherche avancée</i>	16
2.7.5	<i>Affichage des résultats</i>	18
2.8	ACCES RAPIDES EN PAGE D'ACCUEIL	21
2.9	MODULES ET FONCTIONNALITES DU SITE	25
2.9.1	<i>Page rédactionnelle</i>	25
2.9.2	<i>Biodiversité et écosystèmes</i>	25
2.9.3	<i>Menaces, pressions, accidents</i>	26
2.9.4	<i>Gestion de l'environnement</i>	27
2.9.5	<i>Surveiller</i>	27
2.9.6	<i>Actualités et articles à la une</i>	28
2.9.7	<i>Editions de l'OEIL</i>	29
2.9.8	<i>Ressources pédagogiques</i>	30
2.9.9	<i>Médiathèque</i>	30
2.9.10	<i>Outils de l'OEIL</i>	30
2.9.11	<i>L'OEIL – Qui sommes-nous ?</i>	31

2.9.12	L'OEIL – Notre champ d'action	32
2.9.13	L'OEIL – Nos activités	32
2.9.14	Réseaux sociaux.....	33
2.9.15	Abonnement à la newsletter.....	34
2.9.16	Abonnement aux alertes incendies	34
2.9.17	Alerte environnement	34
2.9.18	Contact.....	34
2.9.19	Espace presse	35
2.9.20	Nos offres & appels d'offres	35
2.9.21	Photothèque	35
2.9.22	Application « Bilans environnementaux ».....	35
3	ASPECTS TECHNIQUES	36
3.1	ADMINISTRATION DU SITE EDITORIAL (CMS)	36
3.2	STATISTIQUES D'UTILISATION.....	36
3.3	URL SIGNIFIANTES.....	37
3.4	REFERENCEMENT.....	37
3.5	COMPATIBILITE DES NAVIGATEURS	37
3.6	ENVIRONNEMENTS	38
3.7	HEBERGEMENT	38
3.8	ARCHITECTURE.....	39
3.9	DEPLOIEMENTS	41
3.10	EXIGENCE DE SECURITE ET DE PERFORMANCE	41
4	METHODOLOGIE ET ETAPES DU PROJET.....	42
4.1	LANCEMENT DU PROJET.....	42
4.2	RECETTE INCREMENTALE.....	42
4.3	VALIDATION D'APTITUDE AU BON FONCTIONNEMENT (VABF)	43
4.4	VALIDATION EN SERVICE REGULIER (VSR).....	43
4.5	EXPLOITATION DU SITE INTERNET	44
4.6	PROCEDURE D'ECHANGE.....	44
4.7	PROCEDURE DE RE-EVALUATION	44
4.8	PROCEDURE DE FIN ANTICIPEE DE LA PRESTATION	45
4.9	CONDITIONS DE REGLEMENT, PENALITES DE RETARD	45
4.10	MODALITES DE VERSEMENT	46
5	MODALITES DE REPONSE ET CRITERES DE CHOIX.....	46
5.1	DEMANDE DE PRECISION.....	46
5.2	MODALITES DE REPONSE	46
5.2.1	Délai	46
5.2.2	Contenu de la réponse	46
5.3	CRITERES DE CHOIX	47
6	ASPECTS JURIDIQUES.....	47
6.1	PROPRIETE	47
6.2	REGLEMENT DES LITIGES	47
6.3	CONFIDENTIALITE	47

1 GENERALITES

1.1 Présentation de l'OEIL

L'Observatoire de l'Environnement en Nouvelle Calédonie (L'OEIL) est une association loi 1901 qui a vocation à faciliter la décision des acteurs sur les mesures à prendre pour conserver l'environnement dans un bon état.

1.1.1 Ses missions

Surveiller : Analyser et interpréter scientifiquement les informations pour suivre l'état de l'environnement, les pressions qu'il subit et les réponses apportées.

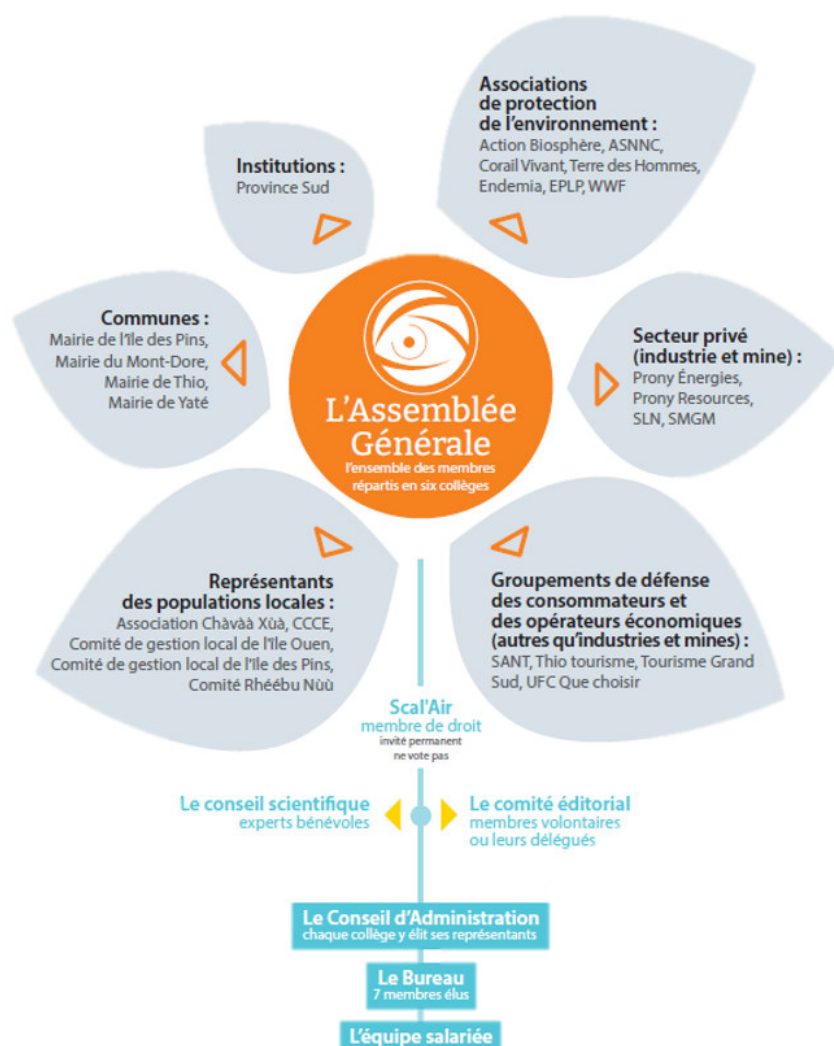
Informier : Restituer régulièrement aux pouvoirs publics, aux décideurs et au grand public les informations sur l'état de l'environnement, les pressions qu'il subit et les réponses apportées.

Optimiser : Développer des outils de surveillance environnementale en partenariat avec les scientifiques et les gestionnaires : indicateurs, variables, descripteurs, chiffres clés.

1.1.2 Son fonctionnement

Qui prend les décisions ?

- L'Assemblée Générale : elle valide les orientations stratégiques de l'OEIL, s'assure de la bonne gestion financière et morale et élit, parmi ses membres, les représentants de chaque collège siégeant au Conseil d'Administration.
- Le Conseil d'Administration : il définit le plan d'action de l'OEIL, vote son budget et élit parmi ses membres un Bureau.
- Le Bureau : il est chargé de mettre en application les décisions du Conseil d'Administration de manière opérationnelle et supervise le travail de l'équipe salariée.



Qui conseille ?

- Le conseil scientifique : composé de scientifiques bénévoles d'instituts de recherche locaux et internationaux, il accompagne l'Observatoire dans la définition de son plan d'action et fournit des avis sur les études environnementales les plus complexes.
- Le comité éditorial : il participe à la stratégie de communication, veille à la justesse et à l'objectivité des informations transmises et valide les textes de communication. Chaque structure membre peut s'y faire représenter.

Qui exécute ?

- L'équipe salariée : elle exécute le plan d'action.

Qui finance ?

- L'OEIL perçoit des subventions de fonctionnement des collectivités et des acteurs privés (industrie et mine) ainsi que des financements ponctuels d'autres bailleurs pour des projets spécifiques. Enfin, il bénéficie du régime fiscal du mécénat.

Comment l'impartialité de l'OEIL est-elle assurée ?

- Toutes les sensibilités sont représentées à la table de l'OEIL : ce sont donc à la fois les financeurs et la société civile qui interviennent dans les prises de décisions.
- Les avis et recommandations du conseil scientifique sont... scientifiques : ses membres sont bénévoles, nommés en personne et s'engagent sur l'honneur à n'avoir aucun conflit d'intérêt de nature à remettre en cause leur indépendance.
- Le comité éditorial de l'OEIL veille à transmettre des messages factuels : de sensibilités différentes, ses membres valident les messages de manière collective. Pour cela, une seule solution : délivrer des informations factuelles et non engagées.

1.2 Contexte

Le site principal de l'OEIL donne accès à des informations institutionnelles, à des actualités ainsi qu'à un contenu qui décrit les milieux naturels, les pressions et menaces sur l'environnement, les réseaux de suivi, les variables environnementales, etc. Il associe, de manière intégrée, textes, multimédia et cartographies rendant l'information dense et riche. Des sites annexes viennent compléter le site principal en proposant des informations techniques à un public averti : bibliothèque numérique, géoportails, etc.

Mis en production en 2012, le site de l'OEIL s'est étoffé ces dix dernières années, à l'image des actions de l'OEIL.

Il s'adresse à différents publics : le grand public, les techniciens de l'environnement, les gestionnaires, etc.

Par ailleurs, les tendances, technologies et approches web ont évolué et le site de l'OEIL se fait vieillissant.



Figure 1 : Site de l'OEIL

Contexte technique

Le site internet éditorial <https://www.oeil.nc/> utilise un gestionnaire de contenu Drupal version 7. Ce site est une porte d'accès vers d'autres sites de l'OEIL, tels que :

- le Centre de ressources numérique (CDRN) <https://www.oeil.nc/cdrn/> | Site PHP,
- l'annuaire des acteurs de l'environnement (CDRN, filtré sur les acteurs, avec une identité graphique différente du CDRN) : <https://oeil.nc/cdrn/index.php/acteur> ,
- le Baromètre biodiversité <https://barometre-biodiversite.oeil.nc/> ,
- le Dashbord Vulcain pour le suivi des incendies de l'année <https://geoportail.oeil.nc/vulcain> Il s'agit d'un service SAAS.
- l'application de gestion Hydrobio <https://hydrobio.mvy.nc/frmLogin.aspx>,
- ainsi que des portails cartographiques :
 - o Paysage <https://geoportail.oeil.nc/paysage/>,
 - o Stellatus, pour le suivi de la qualité du milieu marin <https://geoportail.oeil.nc/stellatus/>,
 - o Cart'Environnement <https://geoportail.oeil.nc/cartenvironnement/> ,
 - o Galaxia, pour le suivi des rivières et des eaux souterraines <https://geoportail.oeil.nc/galaxia/>,
 - o Pardalis, pour le suivi du milieu terrestre <https://geoportail.oeil.nc/pardalis/> ,
 - o Vulcain Pro <https://geoportail.oeil.nc/vulcainpro> ,
 - o Catalogue des métadonnées géographiques <https://geoportail.oeil.nc/geoportal/catalog/main/home.page> .



Figure 3 : Centre de ressources numériques (CDRN)



Figure 2 : Vulcain Pro

1.3 Objet de la consultation

L'OEIL a entamé une réflexion sur l'organisation et l'actualisation des informations présentes sur son site Internet. Il en résulte que :

- L'interface et la charte graphique doivent être modernisées.
- Le nouveau site doit être pleinement responsive.
- La partie éditoriale du site actuel nécessite d'être restructurée pour que l'expérience utilisateur soit optimale.
- La gestion du contenu du site doit être facilitée par des fonctionnalités liées à la publication de contenu : circuit de validation de nouveau contenu, archivage, référencement SEO, gestion d'autorisation, téléchargement de document, publication sur réseaux sociaux etc.
- Disposer de statistiques de fréquentation fines et fiables (à la page, aux requêtes).

La stratégie de mise à disposition des informations se veut globale. L'architecture du site devra permettre d'orienter les utilisateurs vers des applications annexes de l'OEIL à travers des accès logiques et via l'affichage de contenu plus ou moins riche (texte, données, indicateurs, cartes, graphiques etc.) tiré de ces applications.

A court terme (2023) : Le site éditorial va évoluer selon le présent cahier des charges Lot 1 « Refonte du site internet ». Il s'agit de :

- Refondre le site principal actuel : le développement de l'ensemble des fonctionnalités attendues, priorisées, avec une estimation en effort de réalisation (backlog / user stories).
- Participer à la mise en place de l'architecture technique cible à partir des contraintes indiquées par le pôle système d'information de l'Observatoire.

Par ailleurs, d'autres évolutions sont prévues et font l'objet d'un cahier des charges dédié :

- Lot 2 « Refonte du CDRN », qui inclura les données du Catalogue des métadonnées géographiques voué à disparaître.

A long terme (sur 2023-2026) : Evolution des autres portails

1.4 Planification du projet

Le développement de ces évolutions est un projet prioritaire que l'OEIL souhaite lancer dès que possible.

Un démarrage peut être envisagé dès le vote de son budget, soit en mai 2023, pour une livraison du site web en production pour la fin d'année 2023.

2 FONCTIONNALITES ATTENDUES

2.1 Utilisateurs cibles et cas d'usage

Parmi les utilisateurs du site de l'OEIL, on peut identifier 2 cibles principales :

- Les experts en environnement
- Le grand public

Les Experts en environnement

Ces utilisateurs ont des problématiques liées à l'environnement, tel que des docteurs, ingénieurs et chercheurs en écologie, géologie, agronomie, et tout autre spécialiste de la faune, de la flore, des milieux terrestre, aquatique et aérien, mais également des associations de protection de l'environnement et des agents de collectivités.

Cas d'utilisation :

- rechercher des documents dans le CDRN ou dans les publications print disponibles en téléchargement directement sur le site
- rechercher des données brutes dans les géoportails : depuis la boîte à outils du site éditorial > Géoportail environnementaux > puis sélection d'un géoportail (par exemple Cart'Environnement, Galaxia ou Stellatus) > Utilisation de la zone de recherche du SIG
- rechercher des couches SIG dans les géoportails
- rechercher des pièces graphiques – schémas ou illustrations- dans les articles d'actualité ou dans les publications print disponibles en téléchargement
- connaître les partenaires de l'OEIL et savoir qui a fourni telle donnée
- rechercher un acteur de l'environnement : depuis la boîte à outils > Annuaire environnement (<https://oeil.nc/cdrn/index.php/acteur>)
- s'abonner à la newsletter.

On retiendra que ces utilisateurs utilisent le site principal essentiellement comme une entrée vers les autres outils mis à disposition par l'OEIL. On notera également l'importance de la fonctionnalité de recherche disponible depuis le site web (dépendant du Lot 2). Il est souhaité de pousser une image de l'OEIL orientée vers des chiffres-clef, data, compteurs, tableaux de bord, afin de donner une identité plus marquée à ce niveau pour ce type de public.

Grand public

Ces utilisateurs peuvent être répartis en 2 catégories selon leurs objectifs :

Les populations riveraines et les acteurs touristiques : hébergement, activités sportives et découverte

Nota : les utilisateurs experts, et particulièrement les associations de protection de l'environnement et les agents de collectivité, peuvent avoir les mêmes objectifs.

Cas d'utilisation :

- découvrir l'environnement calédonien depuis la rubrique « Biodiversité »
- rechercher des chiffres-clés et des messages simples, courts et très visuels afin de connaître la qualité du milieu concerné et/ou éviter une zone à risque lors d'un déplacement : depuis la page

d'accueil ou depuis la boîte à outils > Dispositif incendies > Dashboard Vulcain ou « Alertes incendie »

- rechercher un bilan environnemental : depuis la navigation principale > Suivis environnementaux > choix d'un suivi. Un autre cheminement possible est d'utiliser la recherche du site en saisissant « Bilan » 2 résultats apparemment identiques ressortent « Bilans environnementaux », mais il s'agit de 2 niveaux d'informations : les bilans en version print et l'application « Bilan environnementaux » intégrés au site
- rechercher des podcasts (chroniques radio) depuis les actualités ou la médiathèque
- s'abonner à la newsletter.

Les enseignants, les étudiants et les jeunes :

Cas d'utilisation :

- recherche des indicateurs, des rapport d'études, des bilans, suivis, études d'impact en explorant les pages éditoriales de la navigation principale, en utilisant la recherche du site, en explorant les outils disponibles dans la boîte à outils, en navigant depuis la page d'accueil > Zoom sur, en consultant le Dashboard Vulcain depuis l'accès rapide « Compteur incendie » disponible depuis la page d'accueil.
- rechercher des documentations pédagogique pour ses élèves : exploration de l'ensemble du site. Une entrée « Ressources pédagogiques » serait appréciée.

Enfin, un cas d'utilisation transverse à tous les profils est de lancer une recherche sur un des moteurs de recherche tel que Google, Bing, Duckduckgo etc. Cela implique que le contenu soit bien référencé.

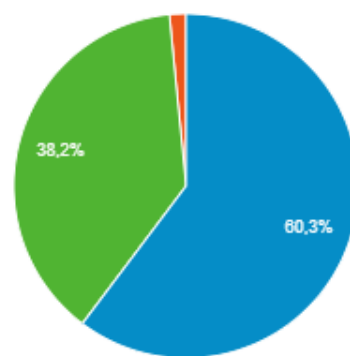
Afin de répondre de façon optimale à ces cas d'utilisation, l'OEIL a défini un nouveau plan du site, disponible en p. 13 et un zonage de la page d'accueil permettant un accès rapide vers les informations et fonctionnalités les plus recherchées : Bilans, chiffres clés, mise en avant de contenus particuliers, actualités épinglées en haut de liste, les dernières publications de l'OEIL etc., décrit en p. 21.

2.2 Responsive Web design et écoconception

Le site web actuel est décliné en 2 versions :

- <https://www.oeil.nc/>
- <https://mobile.oeil.nc/>, vouée à disparaître

Les statistiques Google Analytics indiquent pour les 12 derniers mois¹ que 60 % des utilisateurs consultent le site avec un ordinateur, 38% avec un mobile. Moins de 2% pour la tablette. Le site prendra en compte les principes du responsive web design (RWD), il sera adapté aux différentes résolutions d'écran, selon une démarche d'écoconception².



¹ Pour la période du 31/10/2021 au 01/11/2022.

² L'écoconception web est une démarche visant à réduire l'empreinte carbone d'un site internet pour l'optimiser énergétiquement et de manière écologique. **Le but est de minimiser l'impact environnemental du web et du digital au sens large.** Pour en savoir plus sur la démarche d'écoconception : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/referentiel-general-ecoconception/>

2.3 Accessibilité

Le site actuel n'a pas été conçu selon les principes d'accessibilité. Sans viser une certification de l'accessibilité, il est attendu que le site prenne en considération les critères du RGAA (Référentiel Général de l'Accessibilité des Administrations disponible sur <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/>) et respecte à minima le niveau A.

Par exemple :

- Un diaporama contrôlable par l'utilisateur, par l'intermédiaires de boutons play/pause
- Des liens discriminables par un autre moyen que la couleur
- Les liens sous forme d'image devront posséder une alternative textuelle permettant aux utilisateurs de synthèse vocale de connaître la cible du lien
- des documents en téléchargement proposant une information sur le format et le poids du fichier.

2.4 Données mises à disposition

Comme expliqué dans la rubrique *Utilisateurs cibles et cas d'usage*, p. 8, la recherche d'informations, voire de données est la tâche principale des utilisateurs du site. Ces informations sont créées ou moissonnées par l'OEIL, présentées sous divers formats et sont plus ou moins à jour :

Types de données :

Textes :

- en consultant le contenu des pages éditoriales
- en téléchargeant la documentation
 - o créée par l'OEIL et disponible depuis les pages éditoriales :
 - les magazines de l'OEIL
 - les bilans environnementaux
 - les plaquettes d'information
 - les fiches de données environnementales de substances chimiques,
 - les rapports d'activité, et rapports financier
 - les plaquettes institutionnelles
 - les comptes rendus d'ateliers, forum, restitutions et conférence
 - les newsletters
 - o créée ou moissonnée par l'OEIL, disponible depuis le CDRN et insérées en bas de certaines pages du site sous forme des résultats de la recherche du CDRN.

Graphique :

- images photos et schémas liés à l'environnement illustrant le contenu textuel et pouvant être utilisé pour mieux comprendre le contenu textuel
- jeux et matériels pédagogiques.

Audiovisuel :

- en consultant les vidéos insérées dans le contenu des pages éditoriales
- les chroniques radios

Cartographies simplifiées à destination du grand public, disponibles dans :

- les pages « Bilans environnementaux »,

- les pages « Suivis environnementaux »
- les pages « Menaces, pressions, accidents »
- les pages « Biodiversité (milieux naturels) ».

Pour plus de détails, consulter la rubrique *Modules et fonctionnalités du site*, p. 25.

Cartographies « avancées » à destination du public expert, disponibles dans les géoportails et dans le catalogue des métadonnées. Ces cartographies sont insérées en bas de certaines pages du site sous forme de liens vers des résultats de la recherche, ou intégrées sous forme d'iframe dans :

- Les pages « Suivi environnementaux »
- Les pages « Indicateurs »
- les pages « Biodiversité (milieux naturels) »

Pour plus de détails, consulter la rubrique *Modules et fonctionnalités du site*, p. 25.

Jeux de données à destination du public expert : tableur et SIG, disponibles dans les géoportails et bientôt dans le CDRN.

La documentation téléchargeable est disponible de manière éparse sur le site de l'OEIL et sur le CDRN. Elle devra à terme être centralisée sur le CDRN. Il est souhaité que le site intègre les résultats de recherche du CDRN.

2.5 Option 1.1 : Charte graphique et habillage du site

La charte graphique utilisée sur le site web ne répond plus à l'image que souhaite diffuser l'OEIL.

Cette charte a évolué régulièrement au travers des productions de type print, pdf. La refonte du site sera l'occasion de la mettre à jour « officiellement » et d'appliquer la nouvelle charte au site web. Il est demandé aux répondant de faire une proposition optionnelle pour l'habillage du site.

Palette de couleurs

Le prestataire pourra s'appuyer sur les jeux de couleurs utilisés dans les publications print :



Mangrove



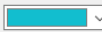
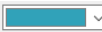
**Suivi
acanthaster**



**Utilité des
herbiers**



On notera cependant que :

- Le orange pourra être conservé en petites touches : pour des titres, des contours et non pour des aplats  Hex: #F5821F
- le bleu lagon n'est pas suffisamment contrasté avec le blanc :  Hex: #12BECF . Une proposition de Bleu lagon pour un contraste acceptable avec le blanc serait  Hex: #31A2B9
- Le jaune n'est pas suffisamment contrasté avec le blanc :  Hex: #FFC905
- Le vert symbole de l'environnement pourra venir compléter cette palette  Hex: #68B142 . Une proposition de vert pour un contraste acceptable avec le blanc serait :  Hex: #5EA63E

On peut trouver une couleur proche du bleu lagon, ce qui n'est pas le cas du jaune. Il est souhaité de conserver ces couleurs de type « clair », qui ne sont pas assez contrastées avec du blanc. Les contraster avec une couleur sombre perdrait de son intérêt graphique. Il est ainsi souhaité de proposer une deuxième feuille de style avec des contrastes accentués, afin de répondre au Critère 3.2 du RGAA « *Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?* ».

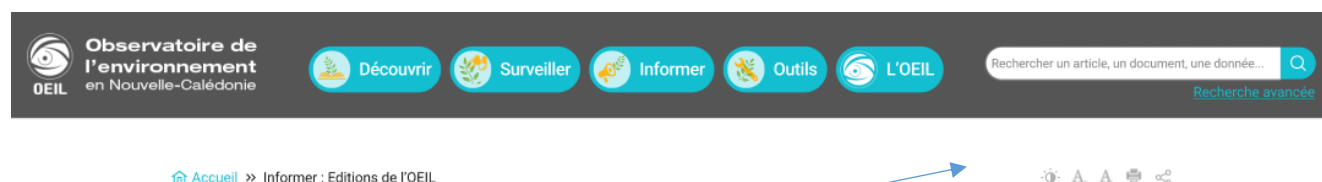


Figure 4 : Illustration de la fonctionnalité « augmenter les contrastes » affichant une feuille de style plus contrastée.

Pictogrammes

Le site de l'OEIL utilise les pictogrammes de manière pertinente et signifiante. On retrouve ces pictogrammes dans les rapports, les indicateurs ... quelques exemples :



Le prestataire devra utiliser la bibliothèque de pictogrammes fournie par l'OEIL.

Police et taille des caractères

La police de texte actuellement utilisée pour les textes de type « normal » est la suivante :

- La police de texte est Arial, celle-ci est très lisible, robuste sur les différents navigateurs.
- La taille de 12px, correspond aux anciens standards, elle est trop petite. Les polices de textes de type « normal » devront être plus grandes : 16px assurant une lecture agréable, avec un agrandissement progressif selon les niveaux de titres,
- L'alignement de type « justifié » gêne la lecture sur écran. Dans le futur site, il devra être aligné à gauche.

2.6 Plan du site et navigation

2.6.1 Plan du site

Un plan du site a été réalisé par l'OEIL. Ce plan est susceptible d'évoluer légèrement entre la rédaction du présent document et le démarrage du projet.

		N1	N2	N3
HEAD / METADONNEES Liens d'accessibilité masqués, mais restitués à la synthèse vocale		Aller au menu (navigation principale)		
		Aller au contenu		
		Aller à la recherche		
		Augmenter les contrastes		
BANNIERE / ENTETE / HEADER	RECHERCHE			
	NAVIGATION PRINCIPALE	Découvrir	Biodiversité & écosystème >	Vue d'ensemble
				Mangrove
				Lagon
				Maquis minier
				Forêt sèche
				Forêt humide
				Lacs et rivières
			Menaces >	Vue d'ensemble
				Mine
				Incendies
				Erosion
				Production d'énergie
				Pollution lumineuse
				Espèces envahissantes
				Déchets
				Agriculture
				Chasse & pêche
				Tourisme
				Changements climatiques
				Aménagements
				Transport
				Pollution sonore
			Gestion de l'environnement >	Réglementation
				Mesures de gestions
				Acteurs
		Surveiller	Vue d'ensemble // éléments	
			Réseaux de suivi	
			Méthodes	
			Indicateurs	
		Informer	Actualités	
			Editions de l'OEIL >	L'OEIL Mag
				Bilans environnementaux
				Bilans incendies
				Les Essentiels & co.
				Fiches de données environnementales de substances chimiques
				Rapports d'études (Experts)
			Ressources pédagogiques	
			Médiathèque >	Vidéos
				Podcasts
		Outils	Vue d'ensemble	
			Baromètre de la biodiversité	
			Tableaux de bord >	Vulcain [Dashboard incendie]
				Pollux [Dashboard Pollution lumineuse]
			Bilans environnementaux (APPLI) >	Thio
				Grand sud

		N1	N2	N3
			Géoportail >	Vulcain Pro [Cartographie incendie]
				Stellatus
				Paysage
				Cart'Environnement
				Galaxia
				Pardalis
				Catalogue des métadonnées géographiques
			Outils de collecte >	Guide de suivi environnemental
				Hydrobio
			Centre de ressources numériques >	Bibliothèque
				Données techniques
				Annuaire des acteurs [carnet d'adresses]
		L'OEIL	Qui sommes-nous ? >	Nos missions
				Les instances
				L'équipe
			Notre champ d'action >	Thématiques
				Périmètres
			Nos activités >	Rapports d'études
				Suivis
				Guides et indicateurs
				Standardisation & bancarisation
				Supports d'information
				Communication digitale
				Evènements
				Projets
				Rapports d'activité
			PIED DE PAGE / FOOTER	[SUSCRIBE] RESEAUX SOCIAUX
Lien vers la page Facebook de l'OEIL				
Lien vers la page Instagram de l'OEIL				
Lien vers la page Youtube de l'OEIL				
[SUSCRIBE] NEWSLETTER	Formulaire d'abonnement à la newsletter			
[SUSCRIBE] ALERTE	Lien vers la page d'alerte incendie			
	"Alerte environnement» Lien vers une page rédactionnelle qui relaie vers les contacts (hors OEIL) en cas de signalement par un utilisateur			
CONTACT	Lien vers le formulaire de contact			
	Texte sur les coordonnées de l'OEIL : Adresse + tel (lien cliquable)			
ESPACE PRESSE	Lien vers la page rédactionnelle "Espace Presse"			
NOS OFFRES	Liens vers une page rédactionnelle qui décrit les stages récurrents + texte pour des utilisateurs qui souhaiteraient faire des candidatures spontanées (stage) + texte invitant à consulter la rubrique actu (avec lien) pour savoir si une offre de stage, d'emploi ou un appel d'offre est en cours + accès aux documents d'offre			
Qu'est-ce que l'OEIL	Texte court (!!!) sur : 3 missions (quoi), thématiques (quoi un peu plus précis) territoire (où), ses moyens (comment? = avec quels moyens et quels sont les livrables), sa finalité/objectif à atteindre de l'association (à quoi servent les livrables de l'OEIL)			
Présent sur toutes les pages du site	Partager la page			
	Augmenter les contrastes			

Les pages cibles indiquées dans ce plan sont décrites dans les chapitres suivants.

2.6.2 Navigation principale

La navigation principale devra correspondre aux navigations standards actuelles. Ci-dessous un exemple de ce qui est envisagé :

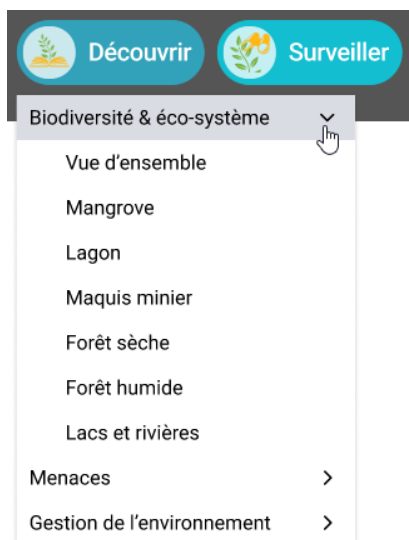


Figure 6 : Navigation sur grand écran



Figure 5 : Navigation sur mobile

Dans la mise en développement du plan du site, le prestataire veillera à la cohérence entre les libellés présents dans la navigation et l’affichage des pages cibles. Cette relation sémantique forte permettra de faciliter la navigation du grand public.

2.6.3 Navigation transversale

De nombreuses informations sont présentées en contexte, la console d’administration du site doit permettre de faciliter cette gestion. Par exemple, les pages « menace » proposent des liens vers les milieux et d’autres menaces. Pour plus de détail, consulter la rubrique Menaces, p. 26.

2.6.4 Fil d’Ariane

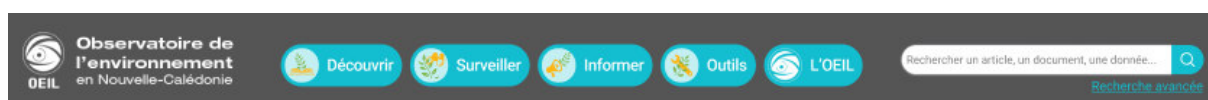
Le site de l’OEIL disposera d’un fil d’Ariane qui listera les différents niveaux de l’arborescence permettant à l’utilisateur d’identifier sa position dans l’arborescence du site.

Le site mobile disposera lui aussi d’un fil d’Ariane. Cela s’avère pertinent étant donné la densité du site.

2.7 Recherche

2.7.1 Positionnement

La recherche par mots-clés, située de manière standard en haut à droite, peut sembler facilement identifiable, or certains utilisateurs indiquent ne l’avoir jamais remarquée. La recherche restera dans la tête et visible depuis toutes les pages du site. Elle devra cependant être agrandie afin de favoriser sa visibilité. Un lien permettra d’accéder à la page de recherche avancée, comme illustré ci-dessous :



En version mobile, elle restera également visible. Il n'est pas souhaité de l'intégrer au menu.



2.7.2 Résistance aux erreurs

Le moteur de recherche bien que central pour les utilisateurs « experts » a régressé au fil du temps et ne trouve pas de réponse en cas de fautes d'orthographe.

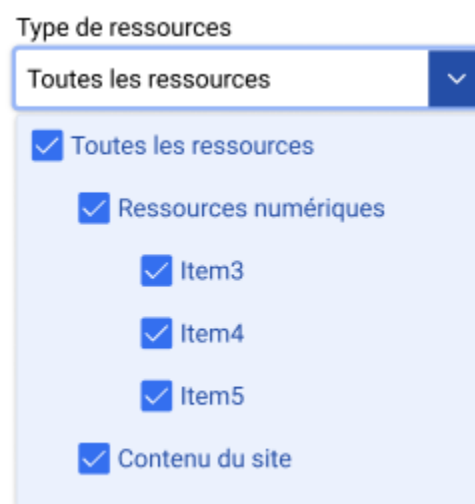
Le moteur de recherche devra :

- être tolérant à la casse
- être tolérant aux erreurs de saisie et fautes d'orthographe
- permettre la lemmatisation³
- proposer une autocomplétion s'appuyant sur un dictionnaire et non sur l'indexation de contenu.
- permettre la recherche experte, notamment avec la possibilité de saisie dans le champ des termes « AND », « OR » et « - »(SAUF).

2.7.3 Filtres de recherche avancée

Concernant la recherche avancée, il est attendu les filtres suivants :

- Permettre de rechercher {un des termes ; tous les termes}
- Une liste déroulante « Ressources », permettant le choix multiple :
 - o Toutes les ressources (sélectionné par défaut)
 - o Ressources numériques
 - Annexes
 - Bilan environnementaux
 - Fiches techniques
 - Périodiques
 - Plaquettes
 - Rapports académiques (thèse/Mémoire)
 - Rapports d'activités
 - Rapports d'études techniques
 - Synthèse bibliographique
 - o Contenus du site
 - Articles
 - Actualités
 - Jeux



³ La lemmatisation (également appelé lemminisation ou lemmatisation) consiste à fournir un résultat de recherche par champ lexical. Définition issue de <https://www.guichetdusavoir.org/question/voir/7735> : La lemmatisation (ou stemming) est une opération d'analyse de contenu qui opère par réduction des mots en une entité première (lemme), appelée aussi forme canonique, qui regroupe les différentes variables du mot et de ses dérivés. Par exemple le lemme de « cheval » et celui de « chevaux » sont les mêmes. Cette forme est l'infinitif pour les verbes, la forme masculine singulière pour les noms, etc. Par la lemmatisation, les formes prises par le mot (nom, adjectif etc...) sont associées. L'analyse peut se faire ainsi sur le sens uniquement. Cela permet de réfléchir en fonction du sens des mots en faisant abstraction de leur forme. La lemmatisation automatique est un progrès très important pour l'analyse des contenus. Il permet de comprendre les thèmes abordés par de gros volumes de documents, sans avoir à rentrer l'ensemble de ses variantes pour chacun des mots contenus dans les documents. Le résultat sera une suite de lemmes, avec pour chacun d'entre eux sa fréquence et sa distribution.

- Média
 - Vidéo
 - Audio (Chroniques radio, Podcast, MP3)
 - Photos et illustrations
- Jeux de données
 - Tabulaires (.xlsx, csv)
 - Spatiales (SIG)
- Une liste déroulante « Format » permettant le choix multiple :
 - pdf,
 - vidéo,
 - audio
 - SIG,
 - tableur,
- Permettre de définir le « Niveau d'expertise »
 - Tout public ;
 - Expert
 - Non précisé, permettant de remonter les éléments ne disposant pas de cet attribut
- Une liste déroulante « Où rechercher ? », permettant le choix multiple :
 - Partout (sélectionné par défaut)
 - Site de l'OEIL
 - Annuaire
 - CDRN (incluent le Catalogue des métadonnées géographiques)
 - OEIL
 - IFREMER - Archimer
 - IRD - Horizon
 - Université Nouvelle-Calédonie
 - CPS
 - CIRAD - Agritrop
 - BRGM – Hal
- Une liste de mots-clés « Thématique » reprenant les items du CDRN
- Un champ textuel « Auteurs, Editeurs & gestionnaires »
- Par date {à la date du ; avant le ; après le ; compris entre}

Compris entre jj/mm/aaaa jj/mm/aaaa

Il est à noter que ces listes sont évolutives en fonction de l'ajout de certains type, formats de ressources, de l'ajout des dashboards, géoportails, catalogues moissonnés, etc.

L'affichage des filtres de recherche pourra évoluer durant la phase de spécification. Il est attendu du prestataire titulaire du lot 1 d'échanger avec l'équipe projet de l'OEIL pour définir le contenu final des filtres de recherche avancée car elles dépendent du contrat de service applicatif entre le CMS et le CDRN (lot 2).

Rechercher ☐ un des termes ☐ tous les termes	Type de ressources Toutes les ressources v	Base documentaires ☒ OEIL ☐ IFREMER - Archimer ☐ IRD - Horizon ☐ Université Nouvelle-Calédonie ☐ CPS ☐ CIRAD - Agritrop ☐ BRGM - Hal
Auteurs & Editeurs 	Où chercher ? Partout v	"Base documentaire" à inclure peut-être dans "Où chercher"
Thématique Dans toutes les thématiques v	Préoccupations Dans toutes les préoccupations v	
Date Toutes les dates v		

2.7.4 Affichage des résultats

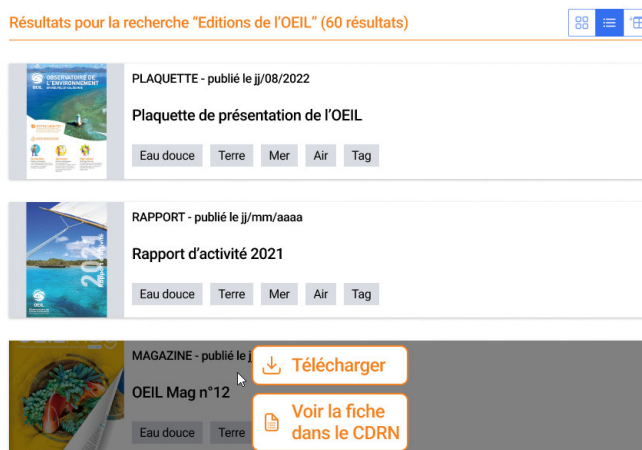
2.7.4.1 Types de présentation des résultats

Afin de répondre aux besoins de recherche des différents profils d'utilisateurs, il est souhaité que l'utilisateur puisse choisir son mode d'affichage, à savoir sous forme de :

- Card⁴ :



- Liste :



- Tableau avec entêtes permettant le tri sur colonne :

Résultats pour la recherche "Editions de l'OEIL" (60 résultats)

Vignette	Type	Titre	Auteur	Editeur / Propriétaire	Année
	Plaquette	Plaquette de présentation de l'OEIL Eau douce Terre Mer Air LabelTag Tag	LabelAuteur, Gestionnaire	LabelSource	2022
	Rapport	Rapport d'activité 2021 Eau douce Terre Mer Air LabelTag Tag	LabelAuteur, Gestionnaire	LabelSource	2022
	Magazine	OEIL MAG Eau douce Terre Mer Air LabelTag Tag	LabelAuteur, Gestionnaire	LabelSource	2022

⁴ La card est une zone entièrement cliquable regroupant une image sous forme de vignette et une zone de textes. Au clic et au survol, les fonctionnalités de téléchargement et d'accès à la fiche CDRN sont proposées.

2.7.4.2 Identification des types de résultats

La page de résultats doit permettre d'identifier les types de résultats grâce à :

- des vignettes particulièrement pour les documents pdf édités par l'OEIL
- des icônes pour les éléments ne possédant pas de vignette : articles ou page du site internet, vidéo, suivi, bibliographie, géoportail, acteur.

Aidant à la compréhension, elles devront néanmoins être explicités dans une légende.

2.7.4.3 Pagination des résultats

Les résultats de recherche devront être paginés, avec la possibilité de définir le nombre de résultats par page.



2.7.4.4 Affinage des résultats avec des facettes

L'affichage des résultats doit proposer une fonctionnalité d'affinage selon les critères disponibles depuis la recherche avancée. L'ensemble des critères ne seront pas présentés ; seuls les critères pertinents seront présentés.

Il est attendu du prestataire titulaire du lot 1 d'échanger avec l'équipe projet de l'OEIL pour définir le contenu final des facettes proposées, qui devront être adaptées au contexte de présentation car elles dépendent du contrat de service applicatif entre le CMS et le CDRN (lot 2).

2.7.4.5 Affichage de recherche en contexte de page

Il est également souhaité des résultats de recherche affichés automatiquement en bas de certaines pages. Se référer à la rubrique *Modules et fonctionnalités du site*, p. 25.

Ci-dessous un extrait d'une page existante de site (page <https://oeil.nc/fr/environment-threats-studies-fla/terrestre-pages>) :

Suivis	Propriétaire
Suivi des populations de lézards	Vale Nouvelle-Calédonie
Suivi des fourmis exogènes sur le site de Vale Nouvelle-Calédonie	Vale Nouvelle-Calédonie
Suivi de l'impact de la pollution lumineuse sur les oiseaux marins	Vale Nouvelle-Calédonie
Suivi de l'avifaune terrestre et lacustre sur le site de Vale Nouvelle-Calédonie	Vale Nouvelle-Calédonie
Suivi des espèces végétales exogènes sur les points exutoires du site de Vale Nouvelle-Calédonie	Vale Nouvelle-Calédonie
Suivi de l'état de santé des réserves forestières	Vale Nouvelle-Calédonie
Suivi de la population aviaire	Province Sud
Suivi des roussettes	Province Sud

Type de contenu

- ☐ OEIL Mag (10)
- ☐ Bilans environnementaux (10)
- ☐ Bilans incendies (10)
- ☐ Les Essentiels & co. (10)
- ☐ Fiches de données environnementales (10)
- ☐ Rapports d'études (Experts) (10)

Date

- ☐ 2020-maintenant (15)
- ☐ 2022 (5)
- ☐ 2021 (5)
- ☐ 2020 (5)
- ☐ 2010-2019 (45)

Thématique

- ☐ Milieu naturel & biodiversité (15)
- ☐ Air & atmosphère (4)
- ☐ Eau & milieu aquatique (1)
- ☐ Sols & sous-sols (1)
- ☐ Urbanisme & paysage (1)
- ☐ Qualité & surveillance des milieux (1)

On notera ici que :

- 1 Chaque titre de suivi est un lien vers une fiche référencée dans le CDRN : Ce lien n'est pas visible.
- 2 Certains suivis sont accompagnés d'une ou plusieurs rosaces : ces rosaces sont des liens vers les géoportails et sont peu intuitives.

Il est souhaité de rendre plus explicite les liens disponibles vers le CDRN et chaque géoportail, comme indiqué au chapitre *Identification des types de résultats*, p. 19.

Le type d'information remontée (ici les entêtes de colonnes) dépendra du contexte et devra être défini en concertation avec l'équipe de l'OEIL, lors d'ateliers de spécification.

2.7.4.6 Actions utilisateurs sur le résultat d'une recherche

Au clic sur un résultat de recherche, plusieurs options seront possibles :

- Ouverture de la ressource : en fonction du format de fichier, le CMS doit permettre l'ouverture de la ressource (pdf, media vidéo, média audio, image) dans la page. Des modules spécifiques seront peut-être à prévoir au sein du CMS mais il sera préférable d'exploiter les modules natifs des navigateurs.
- Téléchargement de la ressource
- Accès à la fiche détaillée du CDRN

2.7.5 Liens avec le CDRN

Le moteur de recherche du site est actuellement très différent du moteur de recherche du CDRN, alors que les résultats attendus sont quasi-similaires. La différence entre la recherche disponible depuis le site et la recherche disponible depuis le CDRN est la suivante :

- La recherche CDRN référencera des fiches, des bibliographies et des données.
- La recherche du site ressemblera au CDRN et renverra, en plus, des éléments non indexés dans le CDRN tels que les articles administrés depuis le CMS, des actualités et des diaporamas.

La fonctionnalité de recherche disponible sur le site internet pourrait être mutualisée avec le moteur utilisé par le CDRN.

Dans la perspective de l'évolution du CDRN qui intégrera, en plus des documents existants, de la donnée de type tableur ou SIG, il est attendu que le moteur de recherche du site permette de remonter :

- des jeux de données de type tableur ou SIG
- des documents (rapports, brochures, plaquettes etc.)
- des médias (vidéos, images)
- ...

Le CDRN remonte des documents qui ne sont pas forcément rédigés par l'OEIL. Le moteur de recherche du site au même titre que le CDRN devra remonter les documents et les données moissonnés par l'OEIL et mis à disposition par (liste non exhaustive et évolutive) :

- IFREMER - Archimer
- IRD - Horizon
- Université Nouvelle-Calédonie
- CPS
- CIRAD - Agritrop
- BRGM – Hal
- En cours d'étude, une interopérabilité avec le site <https://data.gouv.nc/>.

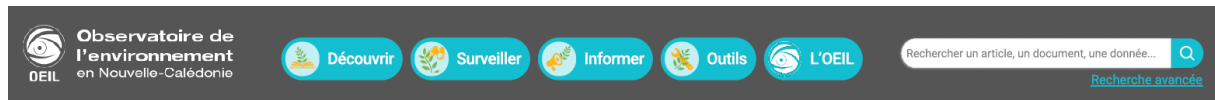
Le cahier des charges « Lot 2 - Refonte du CDRN » indique les éléments attendus pour cette recherche.

2.8 Accès rapides en page d'accueil

La page d'accueil retiendra les principes suivants :

Entête en pleine largeur :

- Logo bien visible qui est un lien vers la page d'accueil
- Navigation principale optimisée



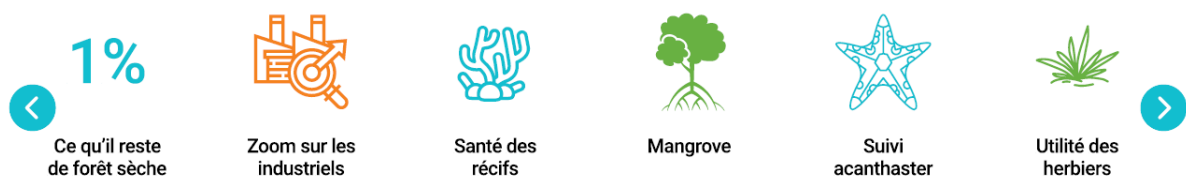
Zone utile / cœur de page plus aérée :

- **Diaporama en pleine largeur** mettant en avant la biodiversité calédonienne, avec de belles et grandes images. Ce diaporama administrable depuis le CMS devra permettre d'insérer des images ou des gif, un titre et un bouton permettant d'accéder à une page cible. La durée de chaque diapo devra être paramétrable et affichera un bouton play/pause pour répondre aux critères d'accessibilité.



- **L'environnement en bref**, permettra de présenter des indicateurs, chiffres clés ou illustrations permettant d'accéder à des pages de détails. Ces éléments seront administrables dans le CMS et composés d'un texte court et d'une illustration (une image, ou un texte/chiffre de grande taille).

L'environnement en bref



- L'actualité permettra d'afficher des actualités administrées dans le CMS et les deux derniers posts effectués sur les réseaux sociaux (facebook, instagram, linkedin). Au clic sur l'actualité, le détail de l'article s'affiche. Pour les posts des réseaux sociaux, l'article s'ouvrira dans un nouvel onglet. Une commande permettra d'accéder à la page de toutes les actualités.



- La zone Les champs d'actions de l'OEIL permettra de manière très visuelle de mettre l'accent sur certaines thématiques d'action ou des projets en cours de l'OEIL. Ces éléments seront des liens vers des pages de détails. Une commande permettra d'accéder à la page de tous les champs d'action.

Les champs d'action de l'OEIL



[Voir toutes les activités de l'OEIL >](#)

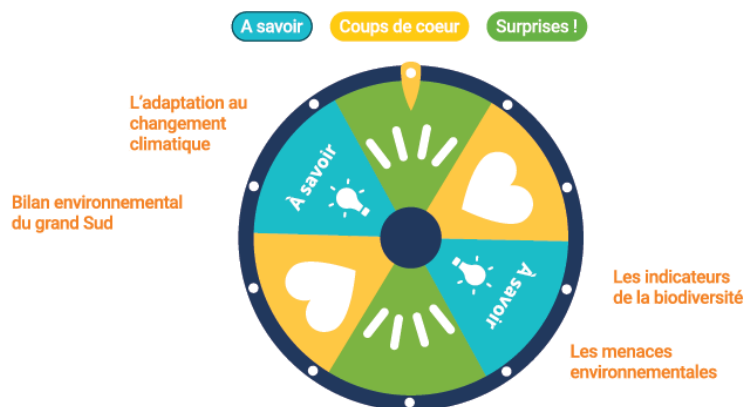
- **Nos dernières publications** présentera les publications de l'OEIL, avec au clic la possibilité de :
 - o Consulter la publication
 - o Télécharger la publication
 - o Voir la fiche du CDRN

Une commande permettra d'accéder à la page de toutes les éditions.



- **Un autre regard** a également pour objectif d'ouvrir l'horizon sur l'environnement. Répartis en 3 catégories A savoir (ex. : contenus administrés par l'OEIL), Coups de cœur (ex. : contenus les plus consultés) et Surprises ! (ex. : contenus aléatoires), des liens vers des pages de détails inviteront l'internaute à en savoir plus. L'équipe de l'OEIL sera attentive à toute proposition d'intelligence artificielle pour mettre en avant certaines pages selon les statistiques d'utilisation.

Un autre regard...



- Les outils ressources présenteront quelques outils de la boîte à outils. Il est attendu une gestion automatique de la remontée d'information depuis les outils de l'OEIL, comme illustré ci-dessous pour le nombre d'acteurs, de ressources, de données etc. Une commande permettra d'accéder à la page de tous les outils.



Pied de page :

Seuls les éléments absents de la navigation principale sont susceptibles de rester ici, à savoir :

- Coordonnées de l'OEIL
- Présentation très brève de l'OEIL, qui sommes-nous / nos missions avec détails dans une page dédiée
- Accès aux réseaux sociaux de l'OEIL
- Abonnement à la Newsletter
- Abonnement aux alertes incendie
- En un clic : liens vers certains accès rapides comme illustré ci-dessous.
- Contact
- Mentions légales et crédits photos
- Espace presse



2.9 Modules et fonctionnalités du site

2.9.1 Page rédactionnelle

Le site contient des pages de type rédactionnelles. Ces pages servent à présenter de l'information éditoriale, permettant d'organiser l'information en paragraphe, d'accompagner le contenu textuel d'images et de liens. Pour plus de détails, voir la rubrique *Administration du site éditorial (CMS)*, p. 36.

2.9.2 Biodiversité et écosystèmes

La rubrique « Biodiversité et écosystèmes » proposera les pages suivantes :

- Vue d'ensemble
- Mangrove
- Lagon
- Maquis minier
- Forêt sèche
- Forêt humide
- Lacs et rivières.

Cette liste non exhaustive et évolutive doit être administrable.

La **vue d'ensemble** sera une page rédactionnelle présentant :

- les indicateurs et les chiffres clés
- éventuellement une cartographie simplifiée similaire à celle existante, illustrée ci-contre. Cependant, il sera nécessaire, et ce pour toutes les cartographies simplifiées, de prévoir un affichage mobile : moins large et sans survol
- une zone de navigation vers tous les écosystèmes affichés en card-lien vers une sous page pour chaque écosystème
- Il sera également possible d'ajouter un bouton
- lien vers le baromètre des indicateurs



Chaque **page Milieu (écosystème)** sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone diaporama avec zone de texte administrable
- un sommaire reprenant les titres de la page
- une zone de texte administrable avec quelques chiffres clés et des images
- une zone « Sources »
- une zone « En savoir + », avec :
 - o une zone de liens vers des menaces,
 - o une zone de liens vers des milieux naturels
 - o une zone « Ressources » de résultats de recherche filtrée sur les rapports, les articles, les suivis et les données cartographiques.

2.9.3 Menaces

La rubrique « Menaces » proposera les pages suivantes :

- Vue d'ensemble
- Mine
- Incendies
- Erosion
- Production d'énergie
- Pollution lumineuse
- Espèces envahissantes
- Déchets
- Agriculture
- Chasse & pêche
- Tourisme
- Changements climatiques
- Aménagements
- Transport
- Pollution sonore.

Cette liste non exhaustive et évolutive doit être administrable.

La vue d'ensemble sera une page rédactionnelle présentant :

- les chiffres clés des pressions
- une zone de navigation vers toutes les pressions (menaces)
- éventuellement une infographie dynamique explicative.

Chaque page Menace (pressions) sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone diaporama avec zone de texte administrable
- un sommaire reprenant les titres de la page
- une zone de texte administrable avec quelques chiffres clés et des images
- une zone « Sources »
- une zone « En savoir + », avec :
 - o une zone de liens vers d'autres menaces,
 - o une zone de liens vers des milieux naturels
 - o une zone « Ressources » de résultats de recherche filtrée sur les rapports, les articles, les suivis et les données cartographiques.

A droite, une illustration de la page prévisionnelle « Pollution lumineuse »



2.9.4 Gestion de l'environnement

La rubrique « Gestion de l'environnement » proposera les pages suivantes :

- Réglementation
- Mesures de gestion
- Acteurs.

Cette liste non exhaustive et évolutive doit être administrable.

La page « Réglementation » sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone de texte administrable avec quelques chiffres clés, des images et introduisant l'aspect réglementation au sens strict du terme : compétence, codes, arrêtés, etc.
- éventuellement, une intégration des résultats de JURIBASE, le site web de la réglementation applicable en province Sud, filtrée sur des mots clés.
- éventuellement une infographie dynamique explicative.

La page « Mesures de gestions » sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone de texte administrable avec quelques chiffres clés et des images.
- éventuellement une infographie dynamique explicative.

La page « Acteurs » sera une page rédactionnelle présentant 3 zones. Nota si le contenu de cette page est trop long, les 3 zones pourront être remplacées par 3 encart-liens vers des sous-pages dédiées :

- Action des acteurs : texte administrable sur les mesures de gestion de la Province, du gouvernement, des communes, des associations, et autres acteurs
- Liste des acteurs : zone de résultats de recherche de l'ANNUAIRE
- Schéma des acteurs et des compétences : inexistant à ce jour.

2.9.5 Surveiller

La rubrique « Surveiller » proposera les pages suivantes :

- Vue d'ensemble
- Réseaux de suivi
- Méthodes
- Indicateurs.

Cette liste non exhaustive et évolutive doit être administrable.

La vue d'ensemble sera une page rédactionnelle présentant les 3 entrées suivantes.

La page « Réseaux de suivi » sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone de texte administrable avec quelques chiffres clés et des images, description simplifiée de ce qu'est un réseau de suivi
- une « cartographie des suivis » (équivalent de https://oeil.nc/fr/suivis_environmentaux)



- Une zone « En savoir + » permettant d'accéder à :
 - o des liens vers des pages du site (pages « méthodes », pages « actions de l'OEIL »...)
 - o une zone « Ressources » de résultats de recherche CDRN, filtrée sur les rapports de suivis de l'OEIL, avec tri possible par exemple par milieux (air / eau douce/mer / milieu terrestre).

La page « Méthode » sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone de texte administrable permettant de décrire les méthodes de suivi
- une/des infographies explicatives
- une zone « En savoir + » permettant d'accéder à :
 - o des liens vers des pages du site (pages « suivis », pages « actions de l'OEIL »...)
 - o une zone « Ressources » de résultats de recherche CDRN, filtrée sur les guides de l'OEIL, avec tri possible par exemple par milieux (air / eau douce/mer / milieu terrestre).

La page « Indicateurs » sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone de texte administrable expliquant ce qu'est un indicateur avec des exemples d'indicateurs qui pourront être mis en valeur sous forme de card avec un affichage du détail en page fille.
- une zone « En savoir + » permettant d'accéder à :
 - o un lien vers les actions de l'OEIL
 - o une zone « Ressources » de résultats de recherche CDRN, filtrée sur « bilan ».

2.9.6 Actualités et articles à la une

La rubrique « Actualités » sera une page affichant sous forme de card les actualités administrées dans le CMS.

Il est nécessaire que les articles les plus récents soient affichés en haut de page, afin d'avoir les dernières études en premier. Néanmoins, une fonctionnalité pour épingler en haut sera nécessaire.

Les actualités représentent une part importante de la communication de l'OEIL, les actualités sont utilisées pour mettre en avant les événements, les offres de stage et d'emploi, les nouvelles publications.

En page d'accueil, une zone d'actualités « à la une » permettra de mettre en avant :

- certaines actualités administrées dans le CMS
- les 2 derniers posts effectués par l'OEIL sur ses réseaux sociaux.

Le CMS devra permettre :

- d'afficher la date de publication et de modification
- Une gestion automatique d'une durée de mise à la une, puis l'article est automatiquement sorti de la une, pour rejoindre les autres articles
- De choisir entre différents templates d'affichage, tels que :
 - o Mise en avant d'une actu plus grosse que les autres, comme illustré dans la rubrique *Accès rapides en page d'accueil*, p. 21.
 - o Affichage des toutes les actualités avec la même dimension.

2.9.7 Editions de l'OEIL

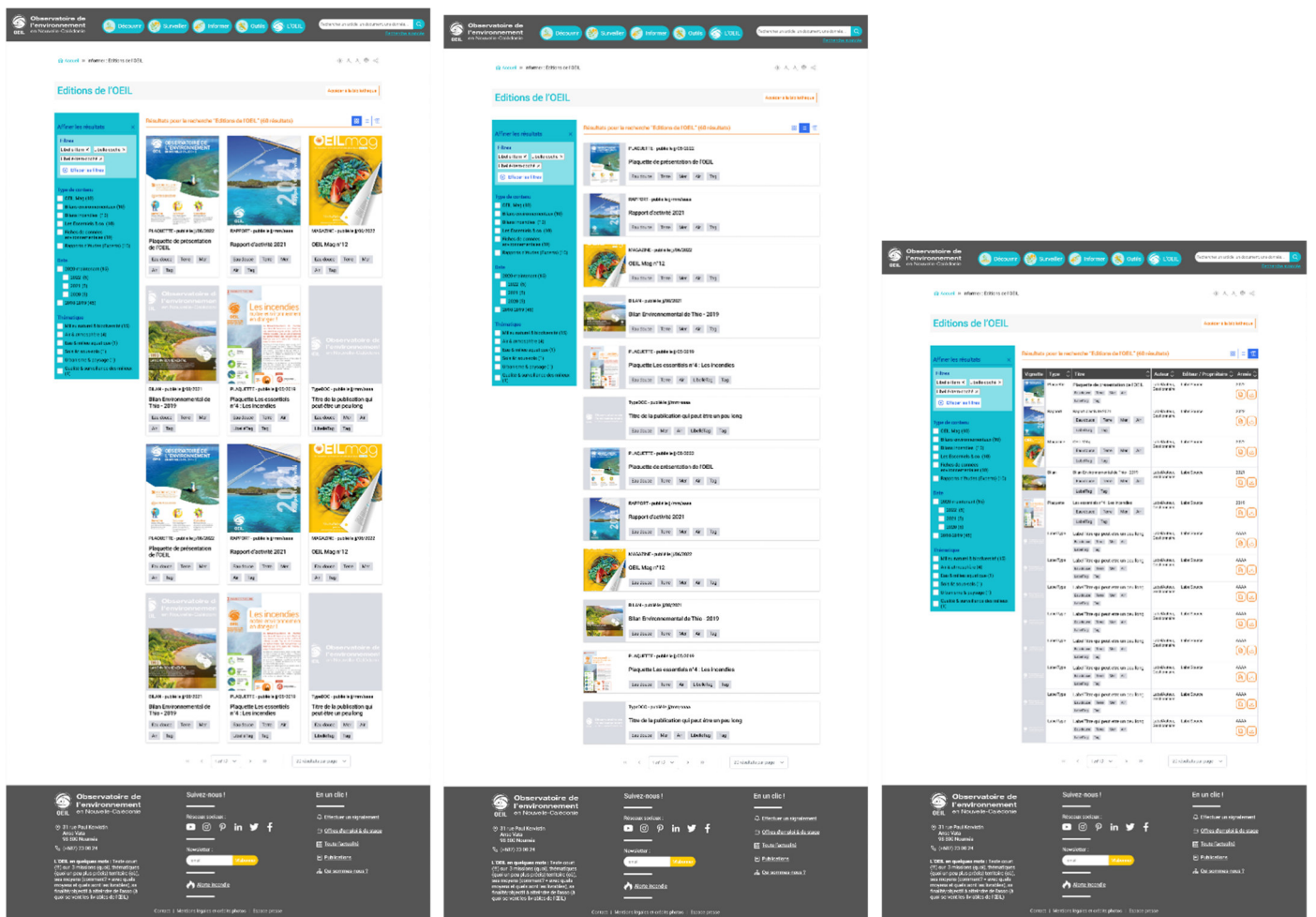
La rubrique « Editions de l'OEIL » proposera les pages suivantes :

- L'OEIL mag
- Bilans environnementaux
- Bilans incendies
- Les Essentiels & co.
- Fiches de données environnementales de substances chimiques
- Rapports d'études (Experts).

Cette liste non exhaustive et évolutive doit être administrable.

Chaque page **Edition** sera une page rédactionnelle présentant :

- Un champ de description
- un lien vers l'outil Bibliothèque numérique
- les résultats de recherche CDRN filtrée sur l'édition concernée
- éventuellement la possibilité d'affiner les résultats via des facettes.
- la possibilité de modifier l'affichage des résultats tel qu'illustré ci-dessous de gauche à droite, en card, en liste et en tableau avec entêtes de colonnes triables :



2.9.8 Ressources pédagogiques

La rubrique « Ressources pédagogiques » sera une page rédactionnelle présentant :

- un champ de description
- un lien vers l'outil Bibliothèque numérique
- les résultats de recherche CDRN filtrée sur :
 - o Jeux, seuls existants pour l'instant
 - o Illustrations // *Une réflexion est en cours sur la propriété de l'OEIL vs copyright
 - o Diaporamas de présentation, au format pdf / pptx
 - o Conférences, il s'agit des captations de conférence, au format vidéo.
 - o Films, rendre accessible au téléchargement une sélection de films éducatifs (comment surveille-t-on..., etc.)

2.9.9 Médiathèque

La rubrique « Médiathèque » proposera les pages suivantes :

- Vidéos
- Chroniques radios [Podcasts la 1ere].

Chaque page Médiathèque sera une page rédactionnelle présentant :

- un champ de description
- les résultats de recherche CDRN filtrée sur le type de média
- la possibilité d'affiner les résultats via des facettes, par milieu et par mission.

2.9.10 Outils de l'OEIL

La rubrique « Outils » proposera les pages suivantes :

- **Vue d'ensemble**
- **Baromètre de la biodiversité** *Ouverture du site Baromètre <https://barometre-biodiversite.oeil.nc/>
- **Tableaux de bord >**
 - o **Vulcain [Dashboard incendie]** *Ouverture du dashboard <https://geoportail.oeil.nc/vulcain>
 - o **Pollux [Dashboard Pollution lumineuse]** *//n'existe pas encore. Il s'agira d'ouvrir le dashboard
- **Bilans environnementaux (APPLI) >**
 - o **Thio** *Ouverture de l'appli
 - o **Grand sud** *Ouverture de l'appli. Pour plus de détails, consulter la rubrique *Application* « Bilans environnementaux », p. 35.
- **Géoportail >**
 - o **Vulcain Pro [Cartographie incendie]** *Ouverture de l'outil carto incendie : <https://geoportail.oeil.nc/AlerteIncendies/>
 - o **Stellatus** *Ouverture de l'outil pour le suivi de la qualité du milieu marin <https://geoportail.oeil.nc/stellatus/>
 - o **Paysage** *Ouverture de l'outil Paysage <https://geoportail.oeil.nc/paysage/>
 - o **Cart'Environnement** *Ouverture de l'outil <https://geoportail.oeil.nc/cartenvironnement/>

- **Galaxia** *Ouverture de l'outil pour le suivi des rivières et des eaux souterraines
<https://geoportail.oeil.nc/galaxia/>
- **Pardalis** *Ouverture de l'outil pour le suivi du milieu terrestre
<https://geoportail.oeil.nc/pardalis/>
- **Catalogue des métadonnées géographiques** *Ouverture de l'outil
<https://geoportail.oeil.nc/geoportal/catalog/main/home.page>
- **Outils de collecte >**
 - **Guides de suivi environnemental** *// Il s'agira d'afficher les résultats de recherche CDRN
 - **Hydrobio** * Ouverture de l'outil <https://hydrobio.mvy.nc/frmLogin.aspx>
- **Centre de ressources numériques >**
 - **Bibliothèque** *Page de résultats de recherche CDRN filtré sur la biblio
 - **Données techniques** *Page de résultats de recherche CDRN filtré sur les données
 - **Annuaire des acteurs [carnet d'adresses]** *Page de résultats de recherche CDRN filtré sur les acteurs (L'annuaire)
 - **Toutes les ressources numériques** *Ouverture du CDRN <https://oeil.nc/cdrn/> .

La vue d'ensemble sera une page rédactionnelle présentant :

- Une zone de texte rédactionnel d'introduction de tous les outils de l'OEIL
- Un lien vers la page des bilans environnementaux, soit un lien vers la page qui présente les bilans, soit un résultat de recherche filtré sur les bilans, soit un résultat de recherche sur les futures applications « bilans environnementaux »
- Une zone de résultats de recherche d'outils avec filtre thématique, sous forme de card
- Une zone de résultats de recherche, sous forme linéaire des guides de suivi avec filtre thématique.

2.9.11 L'OEIL – Qui sommes-nous ?

La rubrique « Qui sommes-nous ? » proposera les pages suivantes :

- Nos missions
- Les instances
- L'équipe

La page **Nos missions** sera une page rédactionnelle présentant l'OEIL sur les aspects suivants :

- Les 3 missions de l'OEIL et son périmètre, avec des messages clés, %, infos, par exemple le nombre de rapports, de bilans
- La structure / les statuts.

Si le contenu de cette page s'avérait trop long, l'équipe de l'OEIL souhaite pouvoir créer des cards, qui seraient des liens vers des sous-pages de détails.

La page **Les instances** sera une page rédactionnelle présentant l'OEIL sur les aspects suivants :

- Les membres
- Le Conseil scientifique.

Si le contenu de cette page s'avérait trop long, l'équipe de l'OEIL souhaite pouvoir créer des cards, qui seraient des liens vers des sous-pages de détails.

La page **L'équipe** sera une page rédactionnelle présentant l'OEIL sur les aspects suivants :

- Les pôles et présentation des membres de l'équipe.

Si le contenu de cette page s'avérait trop long, l'équipe de l'OEIL souhaite pouvoir créer des cards, qui seraient des liens vers des sous-pages de détails.

2.9.12 L'OEIL – Notre champ d'action

La rubrique « Notre champ d'action » proposera les pages suivantes :

- Thématiques
- Périmètres

La page **Thématiques** sera une page rédactionnelle présentant les actions par thématique. Chaque thématique pourra prendre l'aspect d'une card qui ouvre une sous-page. Nota : cette sous-page devra être accessible depuis la page d'accueil, depuis ses rubriques : L'environnement en Bref, Les champs d'action et un autre regard).

La page **Périmètres** sera une page rédactionnelle présentant les actions par périmètre.

2.9.13 L'OEIL – Nos activités

La rubrique « Nos activités » proposera les pages suivantes :

- Rapports d'études
- Suivis
- Guides et indicateurs
- Standardisation & bancarisation
- Supports d'information
- Communication digitale
- Evènements
- Projets en cours
- Rapports d'activité.

La page **Rapports d'études** sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone de texte administrable décrivant les activités
- une zone « Ressources » de résultats de recherche filtrée sur les rapports de l'OEIL (Bilan environnementaux techniques, rapports d'études, etc.).

La page **Suivis** sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone de texte administrable décrivant des activités
- une zone « Ressources » de résultats de recherche filtrée sur les suivis de l'OEIL.

La page **Guides et indicateurs** sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone de texte administrable décrivant des activités
- une zone "Ressources" de résultats de recherche filtrée sur les guides méthodologiques et les indicateurs développés ou sur lesquels l'OEIL a travaillé.

La page **Standardisation & bancarisation** sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone de texte administrable décrivant des activités

- une zone « Ressources » de résultats de recherche filtrée sur les fiches de chaque géoportail et le portail Hydrobio (affichage card ou liste).

La page **Supports d'information** sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone de texte administrable décrivant des activités
- une zone « Ressources » de résultats de recherche filtrée sur la liste des supports (une zone pour chaque catégorie de support ou bien tout un bloc triable par facettes).

La page **Communication digitale** sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone de texte administrable décrivant des activités
- la liste et les liens vers les pages réseaux sociaux de l'OEIL
- ainsi qu'un lien permettant de s'abonner à la newsletter.

La page **Evènements** sera une page rédactionnelle présentant :

- une zone de texte administrable décrivant des activités, la liste des événements organisés par l'OEIL (et éventuellement des actions des partenaires). Il s'agira ici de présenter :
 - o Les réunions pour les riverains du Grand Sud et de Thio,
 - o Les manifestations et interventions pour le grand public et les jeunes
 - o Les conférences, restitutions et formations pour les experts.
- éventuellement une zone « Ressources » de résultats de recherche filtrée sur les conférences de l'OEIL.

La page **Projets** sera une page rédactionnelle décrivant les projets en cours.

La page **Rapports d'activité** sera une page rédactionnelle listant nos rapports d'activités (et éventuellement les rapports financiers).

2.9.14 Réseaux sociaux

Les statistiques Google Analytics indiquent pour les 12 derniers mois⁵ : sur les 48203 sessions, 1195 proviennent des réseaux sociaux, soit 2.5 %. C'est Facebook qui « ramène » le plus de sessions (79%) ; vient ensuite LinkedIn (19%). Cependant les utilisateurs arrivant de ces 2 réseaux ont des comportements très distincts. Les arrivants de LinkedIn vont consulter plus de pages (1209 pages consultées) que ceux arrivant de Facebook (1626 pages), alors qu'ils sont 4 fois moins nombreux. Les arrivants de LinkedIn restent plus longtemps sur le site (8min56, contre 1min14 pour FB) pour plus de pages consultées (5.30 pages par session, contre 1.72 pages pour FB).

Réseau social ?	Sessions ? ↓	Pages vues ?	Durée moyenne des sessions ?	Pages/session ?
1. Facebook	948 (79,33 %)	1 626 (56,75 %)	00:01:14	1,72
2. LinkedIn	228 (19,08 %)	1 209 (42,20 %)	00:08:56	5,30
3. Instagram	11 (0,92 %)	17 (0,59 %)	00:00:15	1,55
4. Naver	3 (0,25 %)	3 (0,10 %)	00:00:00	1,00
5. YouTube	3 (0,25 %)	6 (0,21 %)	00:01:49	2,00
6. Instagram Stories	1 (0,08 %)	3 (0,10 %)	00:01:18	3,00
7. Pinterest	1 (0,08 %)	1 (0,03 %)	00:01:06	1,00

⁵ Pour la période du 31/10/2021 au 01/11/2022.

Il ne semble pas nécessaire de permettre une administration des contenus des réseaux sociaux depuis le CMS. Cette administration pourra continuer à se faire depuis chacun des réseaux.

Cependant, il est souhaité que les deux dernières actualités publiées sur les réseaux sociaux soient visibles sur la page d'accueil.

Par ailleurs, il est pertinent de prévoir un accès sous forme de pictogramme aux divers réseaux sociaux de l'OEIL :

- Lien vers la page LinkedIn de l'OEIL
- Lien vers la page Facebook de l'OEIL
- Lien vers la page Instagram de l'OEIL
- Lien vers la page Youtube de l'OEIL.

Pour plus de détails, voir la rubrique *Accès rapides en page d'accueil*, p. 21.

2.9.15 Abonnement à la newsletter

Un formulaire d'abonnement directement disponible depuis le pied de page devra permettre aux internautes de s'abonner facilement à la newsletter de l'OEIL, en saisissant leur adresse mail.

Le mail envoyé permettra aux internautes de se désabonner s'ils le souhaitent.

Le formulaire veillera à répondre aux exigences du référentiel général de la protection des données (RGPD).

Pour plus de détails, voir la rubrique *Accès rapides en page d'accueil*, p. 21.

2.9.16 Abonnement aux alertes incendies

Le service Alerte Incendies permet de recevoir, par courriel, des informations personnalisées sur les derniers incendies détectés en Nouvelle-Calédonie. Il suffit pour cela de s'abonner et de paramétrer son alerte en fonction des zones et des thématiques d'intérêt. Ce service, ouvert à toute personne souhaitant être alertée rapidement des départs de feux, s'adresse tout particulièrement aux pompiers, aux gestionnaires, aux associations environnementales, etc.

Un lien disponible depuis le pied de page devra permettre d'afficher une page rédactionnelle présentant :

- Une zone de texte administrable
- L'intégration d'une application externe de création d'abonnements au service (Iframe)
- Dans le cas d'une demande de modification de l'abonnement, l'intégration de l'application externe de modification de l'abonnement (Iframe).

2.9.17 Alerte environnement

L'OEIL est régulièrement sollicité par des citoyens souhaitant faire un signalement environnemental qui ne relève pas des compétences de l'OEIL. L'OEIL souhaite mettre à disposition une page de type rédactionnelle qui relayera vers les contacts (hors OEIL) en cas de signalement par un utilisateur.

2.9.18 Contact

Le pied de page du site affichera les coordonnées de contact de l'OEIL :

- Eventuellement un texte introductif
- l'adresse qui sera un lien cliquable vers un plan ou prévoir un picto ou une mini-carte de localisation renvoyant vers un plan
- le numéro de téléphone qui sera un lien cliquable

2.9.19 Espace presse

L'espace presse sera disponible depuis le pied de page. Il s'agira d'une page rédactionnelle listant les communiqués et dossiers de presse les plus récents.

2.9.20 Nos offres & appels d'offres

L'OEIL souhaite regrouper l'ensemble des offres d'emploi et de stage au sein d'une rubrique.

Un lien « nos offres » sera disponible depuis le pied de page et permettra d'afficher une page de type rédactionnelle décrivant les offres de stage, d'emploi ou appels d'offre en cours. Elle permettra également d'informer sur les stages récurrents et les démarches de candidatures spontanées. Cette page devra permettre d'accéder aux documents d'offre.

2.9.21 Photothèque

L'OEIL dispose d'un grand nombre de photos exploitées sur son site actuel notamment via des albums photos.

Le nouveau site devra pouvoir facilement consulter et interroger une photothèque depuis le CMS pour permettre à l'équipe de l'OEIL de stocker, gérer, visualiser, modifier et exploiter ses images utilisées dans ses diaporamas et le contenu des pages. Elle devra également permettre la bonne gestion des copyrights. Une proposition est attendue sur le choix de l'application de photothèque et des modalités d'hébergement.

2.9.22 Application « Bilans environnementaux »

Les bilans environnementaux du Grand Sud et de Thio sont en premier lieu des études conduites par l'OEIL pour évaluer l'état des milieux naturels de façon annuelle ou bisannuelle. Elles donnent lieu à des rapports techniques rédigés de façon indépendante pour chaque zone (Grand Sud et Thio) qui sont ensuite vulgarisés sous la forme de brochure pour le grand public.

Le site web décline actuellement ces brochures grand public sous la forme d'une application d'exploration cartographique des résultats des bilans.

L'application « Bilans environnementaux » existe déjà et est visible à l'adresse suivante <https://oeil.nc/fr/page/quel-bilan-pour-lenvironnement-2>. Sa refonte prenant en compte les aspects RWD⁶ est nécessaire et attendue dans le cadre de cet appel d'offres. Un accompagnement dans l'étude du besoin et de spécifications détaillées est attendu sur cette partie. Il conviendra d'estimer le temps de réalisation nécessaire pour la refonte de cette application (AMOA + MOE).

⁶ Responsive web design

3 ASPECTS TECHNIQUES

3.1 Administration du site éditorial (CMS)

Le site internet éditorial actuel est administrable par le CMS (Content Management System) DRUPAL accessible depuis <https://www.oeil.nc/user>. La version DRUPAL 7 actuellement utilisée n'est plus maintenue. Il est souhaité une solution CMS sur étagère afin de disposer automatiquement des mises à jour.

Par ailleurs, la gestion de l'outil est chronophage. La gestion de contenu (CMS) doit être facilitée.

Les fonctionnalités attendues par le CMS sont :

- Administrer la page d'accueil : pouvoir enlever un module, le remplacer par un autre
- Ajouter de nouvelles pages
- Disposer de templates de pages prédéfinis :
 - o affichage en mode card pour les articles
 - o affichage en mode accordéons pour les pages longues
 - o gestion en onglets
- Disposer de style de texte prédéfinis et avoir la possibilité d'en créer de nouveaux de manière autonome pour l'équipe de l'OEIL :
 - o mise en exergue,
 - o chiffres clés
 - o gestion des niveaux de titres – H2, H3, H4- et sous titres
 - o boutons
 - o liens
 - o etc...
- Permettre le positionnement des images encadrables dans le texte et si possible la gestion des images (compression, rognage, intégration de GIF, etc.)
- Intégrer les vidéos hébergées sur la page YouTube de l'OEIL
- Gérer une photothèque, avec division en albums, avec gestion des copyrights
- Permettre la mise en ligne de fichiers audio
- Intégrer des diaporamas dans la page d'accueil et dans les pages filles
- Gestion des tags (exemple des bilans et du CDRN)
- Administrer des actualités, et les mettre à la une
- Répondre aux critères d'accessibilités tels que :
 - o Pour chaque image : la possibilité de saisir une alternative textuelle
 - o Pour chaque lien : la possibilité de définir un titre lorsque nécessaire
- De manière générale, permettre l'ensemble des fonctionnalités décrites au chapitre *FONCTIONNALITES ATTENDUES*, p. 8 à 35.

Dans le cas où certaines fonctionnalités ne seraient pas disponibles dans la solution logicielle choisie, l'OEIL privilégiera les candidats proposant des plugins sur étagères à ceux proposant des développements spécifiques.

3.2 Statistiques d'utilisation

Le prestataire en développement doit prévoir le paramétrage d'un outil de statistiques permettant *a minima* de disposer des informations suivantes :

- Nombre d'utilisateurs (journalier, mensuel, annuel) total et unique
- Nombre et durée des sessions
- Nombre de pages consultées par session
- Proportion des pages consultées
- Cheminement des utilisateurs
- Age et sexe des utilisateurs
- Provenance des utilisateurs (moteur de recherche, autres sites, réseaux sociaux, accès direct par favori ou saisie d'URL)
- Résolution des terminaux utilisés
- Distinction mobile, tablette et grand écran
- Localisation des utilisateurs
- Langue du navigateur.

La solution statistique doit être sur étagère, afin de disposer automatiquement des mises à jour. Actuellement l'OEIL exploite une solution AWSTAT et Google Analytic, une continuité serait à privilégier.

Voir également la rubrique *URL significantes*, p. 37.

3.3 URL significantes

Les pages possèdent des URL significantes. Le nouveau site devra conserver cela.

Le prestataire en développement veillera, pour l'ensemble des pages conservées entre l'ancien et le nouveau site, à conserver le nommage des URL de ces pages afin de minimiser les effets de ruptures dans le suivi des statistiques. Il sera apprécié toute proposition pour le cas des pages conservées, mais dont le nom et l'URL auraient changé.

3.4 Référencement

Le site de l'OEIL est actuellement très bien référencé :

Requête (10/02/2023) :	Positionnement dans les résultats de recherche					
	Google	Bing	Yahoo	Ecosia	Qwant	Duckduckgo
OEIL NC / OEIL Nouvelle-Calédonie	1	1	1	1	1	1
Environnement NC	8	2	2	3	2	2
Mangrove Nouvelle-Calédonie	3	1	2	1	1	1
Erosion Nouvelle-Calédonie	8	1	9	4	5	9

Le prestataire devra veiller au bon référencement du nouveau site, notamment depuis les moteurs de recherche Google, Bing, Yahoo, Ecosia, Qwant et Duckduckgo.

3.5 Compatibilité des navigateurs

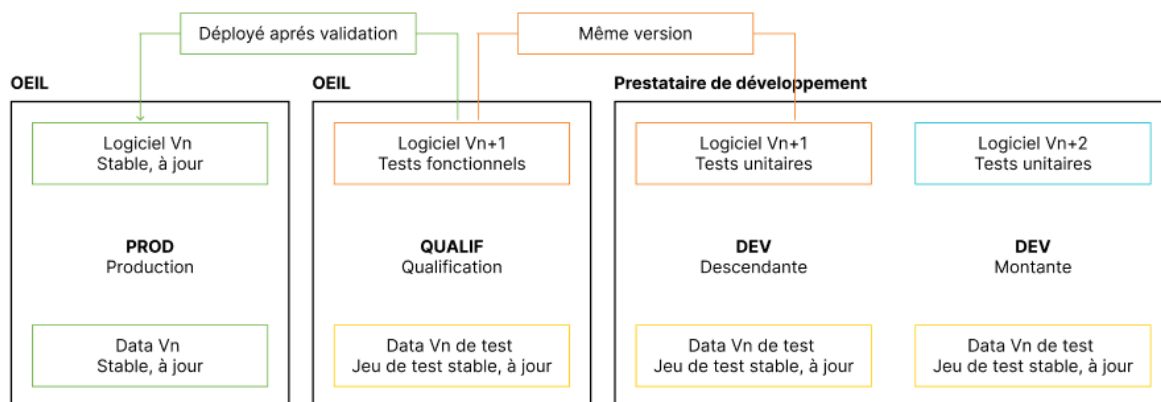
Les statistiques Google Analytics indiquent pour les 12 derniers mois⁷ que les navigateurs principalement utilisés sont **Chrome, Safari, Firefox et Edge**. Le prestataire en développement veillera à la compatibilité du site sur ces navigateurs en version actuelle et version-1.

⁷ Pour la période du 31/10/2021 au 01/11/2022.

3.6 Environnements

Actuellement, le site de l'OEIL dispose de 3 environnements et souhaite les conserver :

- DEV : où le prestataire dépose ses développements en localhost,
- QUALIF : CMS utilisé pour la recette web
- PROD : site web en production.



Il est souhaité de disposer de ressources indépendantes pour la PROD et la QUALIF, afin que la PROD ne soit jamais perturbée par la QUALIF.

3.7 Hébergement

L'hébergement du site et ses sites connexes est actuellement diffus dans plusieurs infrastructures :

- Le site, son CMS et le CDRN
- Les geoportails et serveur ArcGIS
- Le portail Hydrobio

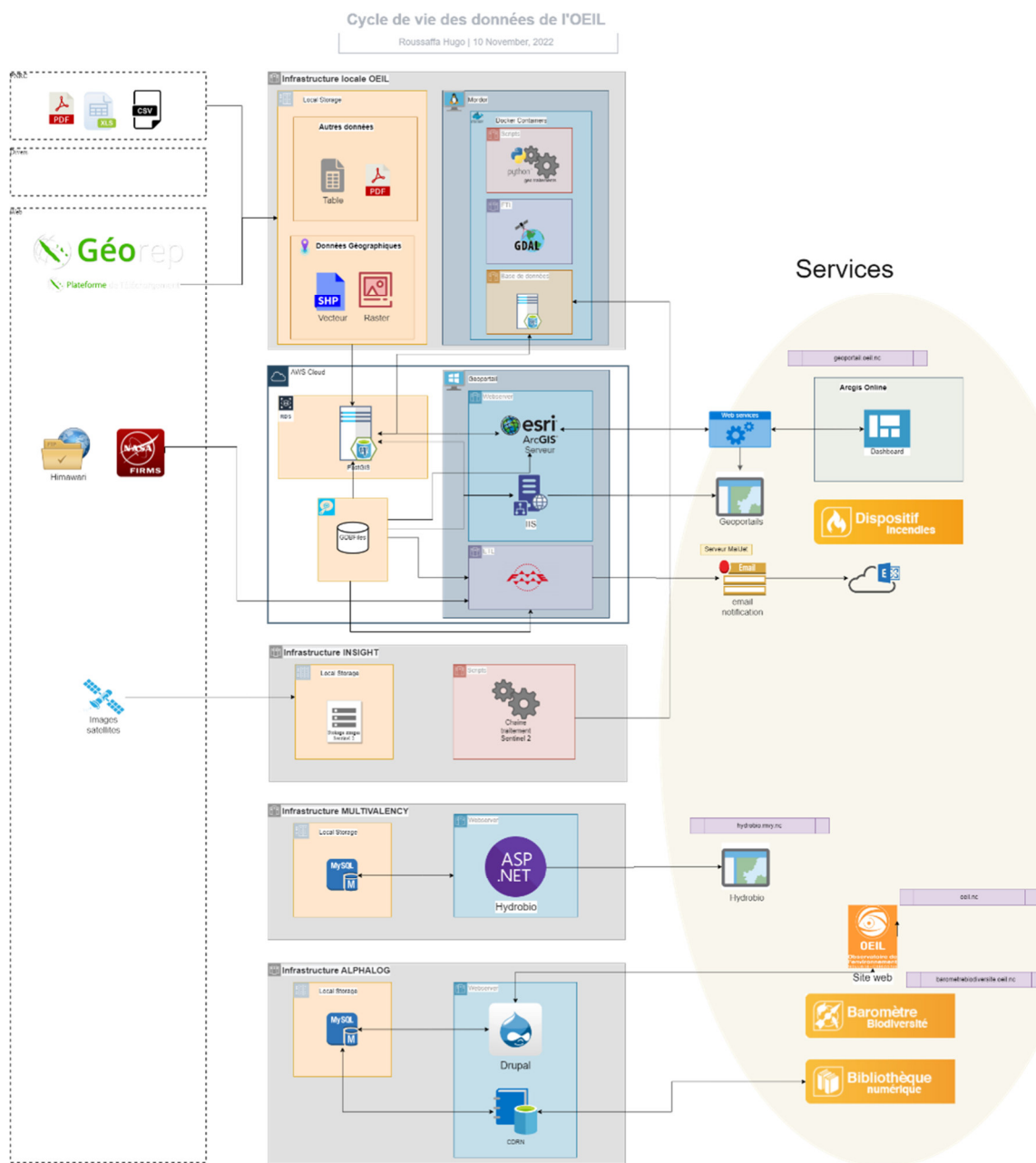
Il est souhaité un hébergement en Cloud, de type Amazon.

Pour la PROD, le pôle SI de l'OEIL accédera à son infrastructure en admin sur son cloud AWS et disposera d'un accès à toutes les machines virtuelles depuis les locaux de l'OEIL.

Pour la QUALIF le pôle SI de l'OEIL accédera à son infrastructure en local, hébergement dans les locaux de l'OEIL.

3.8 Architecture

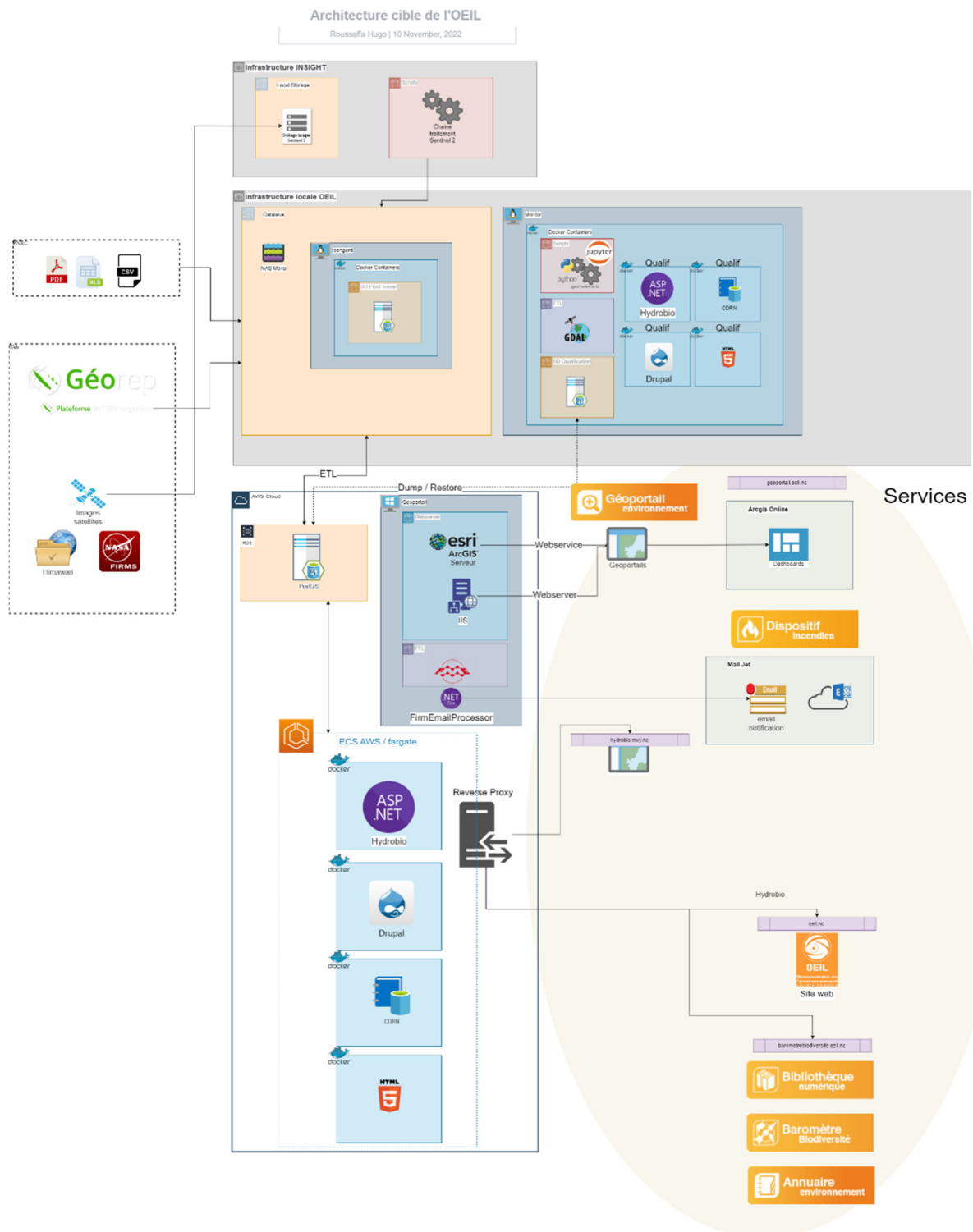
Ci-dessous un schéma de l'architecture actuelle. Elle est présentée à titre informatif et est en cours d'évolution.



Précision concernant le site de l'OEIL et le CDRN actuellement en production :

- Serveur Linux Ubuntu v16
- Base My SQL.

L'OEIL vise l'architecture cible ci-dessous. Il n'est pas souhaité que le prestataire modifie cette infrastructure.



En production, la base de données Postgresql est utilisée par :

- le site web
- le CDRN
- Arcgis Server et ETL FME
- le système décisionnel SIG
- Le dispositif incendie (la chaine de traitement feux, alerte incendie, Vulcain Pro).

L'OEIL sera attentif à toute proposition optionnelle concernant l'optimisation de la mise à jour des différents types de données dans ses référentiels, ainsi que leur mise à jour automatique dans certains contenus éditoriaux du site web (comme les pages « indicateurs », « suivis », « biodiversités »). Lorsque le contenu de la page rédactionnelle doit présenter des indicateurs statiques, chiffres clés, images, graphiques, tableaux, noms de société, des années par exemple, l'intégration d'une balise au niveau de ce contenu pourrait permettre d'identifier ces informations et de permettre leur suivi pour des modifications et leur évolution dans le temps. L'option devra pouvoir permettre d'avoir une vue d'ensemble et d'accéder facilement au contenu pour effectuer sa modification. Lorsque dans le contenu de la page, des informations dynamiques doivent être remontées, ce sont les accès aux API externes qui renverrons ces informations. Par exemple, l'application CKAN (correspondant à l'appel d'offre "Lot 2 : refonte du CDRN) concernant contenu ressources CDRN. Des services web cartographiques pour l'accès à des informations spatiales détaillées etc.

3.9 Déploiements

Actuellement, le SI de l'OEIL est fortement dépendant de son prestataire pour les déploiements de nouvelles versions.

Il n'a actuellement pas de stratégie d'intégration continue.

L'OEIL souhaite avoir la capacité de déployer des évolutions et des micro-services sur les plateformes de QUALIF et de PROD, au même titre que le prestataire retenu.

L'OEIL souhaite une intégration continue des versions. Cette approche est en principe facilitée par l'utilisation de container Docker et du service ECS d'AWS (Amazon Elastic Container Service).

L'utilisation de la solution ECS et Fargate (Moteur de calcul sans serveur) n'est pas une contrainte forte et dépendra des coûts d'hébergement ECS/Fargate par rapport à celui d'une VM (Virtual Machine) traditionnelle.

L'hébergeur sera AWS car l'OEIL souhaite centraliser son infrastructure chez un fournisseur unique afin de faciliter la gestion de l'infrastructure. Toutefois l'offre devra indiquer quelle stratégie d'intégration continue sera mise en œuvre. Une estimation du coût comparé selon différentes solutions de chez AWS est attendue (Docker/VM/Serveur loué).

3.10 Exigence de sécurité et de performance

Le prestataire précisera dans son offre les spécifications techniques nécessaires :

- machines virtuelles / containers, ECS, Fargate
- serveurs ou microservices
- composants logiciels
- Antivirus (ESET)
- outils de surveillance du fonctionnement applicatif
- systèmes de backups et snapshot des applis
- serveur prox

4 METHODOLOGIE ET ETAPES DU PROJET

L'OEIL souhaite que la réalisation de cette prestation utilise la méthodologie de gestion de projet « agile » dans un cadre forfaitaire.

4.1 Lancement du projet

Cette phase comprend les prestations initiales de mise en place des conditions méthodologiques, organisationnelles, matérielles et humaines pour la réalisation des prestations de développement du site. Elle permet également de détailler le périmètre fonctionnel du site web consigné dans le dossier fonctionnel sur la base duquel le prestataire a produit son estimation de structure et délais.

La phase de préparation consiste pour L'OEIL à :

- Etablir avec le prestataire la gouvernance du projet
- Prioriser avec le prestataire, la « product backlog⁸ » et le découpage des sprints⁹
- Préparer le « sprint backlog¹⁰ » pour le Sprint 1
- Rédiger précisément les fonctionnalités US¹¹, UC¹² nécessaires aux premiers sprints
- Préparer les environnements techniques d'intégration et de qualification (base de données, Ticketing, Serveurs, Wiki...).

pour le prestataire à :

- Préparer avec L'OEIL la « product backlog »
- Valider le « sprint backlog » avec L'OEIL
- Préparer les environnements de développement
- Initialiser l'application.

4.2 Recette incrémentale

Le prestataire s'engage à livrer à chaque fin de Sprint et à la fin du projet :

- Le bon de livraison détaillant les développements livrés
- Les scripts de construction et de déploiement
- Le code des développements
- Les spécifications afférentes aux développements
- Eventuellement, les tests unitaires et fonctionnels à date
- Eventuellement, le rapport d'exécution des tests unitaires.

Le code et les scripts sont livrés sur le gestionnaire de version (Azure dev ops) de l'OEIL.

La documentation est rédigée sous format word et pdf.

⁸ « Product Backlog » : liste priorisée des fonctionnalités du produit (Epic, User Story, Use Case). La priorisation est faite par l'équipe de l'OEIL éclairée par les éventuelles contraintes techniques exprimées par le prestataire.

⁹ « Sprint » : séquence de base de réalisation d'un Développement qui est d'une courte durée (à titre indicatif, de l'ordre de 2 à 4 semaines).

¹⁰ Sprint Backlog » : liste des fonctionnalités à réaliser lors d'un sprint et la liste des tâches correspondantes qui sont établies à l'occasion d'un Sprint Planning. La charge afférente à chaque tâche est déterminée par l'équipe de développement du prestataire.

¹¹ « User story » (US) ou « Histoire utilisateur » : correspond à un scénario d'utilisation précis par un utilisateur pour une finalité identifiée. Il se place dans le cadre d'une procédure métier et correspond à l'enchaînement de plusieurs cas d'utilisation.

¹² « Use case » (UC) ou « Cas d'utilisation » : interaction élémentaire de l'utilisateur avec l'application. Il doit comporter l'état du système, les informations qui lui sont soumis et règles de gestion à appliquer.

La compilation et l'installation de la version livrée en qualification est faite par le prestataire, sous la coordination du pôle SI de l'OEIL.

La « Revue de sprint¹³ » est faite sur l'environnement de qualification et permet la validation du sprint. Durant l'inter-sprint, une re-livraison peut être faite afin de corriger/ajuster la version finale du sprint.

Pour garantir le respect des fonctionnalités, L'OEIL devra opérer la recette du développement issu d'un Sprint N avant la fin du Sprint N+1.

Les anomalies produites par la recette incrémentale doivent être évaluée et suivies grâce à la plateforme Ticketing de l'OEIL : Azure dev ops.

4.3 Validation d'Aptitude au Bon Fonctionnement (VABF)

L'OEIL devra opérer la recette définitive du logiciel 90 jours calendaires après la dernière livraison.

Si les critères de prononciation ne sont pas réunis, la VABF est automatiquement prolongée jusqu'à une durée de 180 jours calendaires. L'OEIL peut prolonger cette durée.

La durée de résolution des anomalies durant la VABF sont :

Qualifications	Durée en jours
Bloquante¹⁴	2
Majeure/Critique¹⁵	3
Mineure¹⁶	5

Les critères de prononciation de la fin de VABF :

Modalités de prononciation	Critères pour la VABF
Prononcée sans réserve	Anomalie bloquante = 0 Anomalie majeure/critique = 0 Anomalie mineure = 0
Prononcée avec réserve(s)	Anomalie bloquante = 0 Anomalie majeure/critique = 0 ou 1 Anomalie mineure < 5

4.4 Validation en Service Régulier (VSR)

A partir de la date de mise en production (ouverture du service aux utilisateurs) l'OEIL dispose d'un délai de 90 jours calendaires pour faire connaître les anomalies rencontrées.

Durée de résolution des anomalies :

Qualifications	Durée en jours
Bloquante	2
Majeure/Critique	3
Mineure	10

¹³ « Revue de sprint » ou « Sprint Review » : désigne la réunion de l'équipe de développement du prestataire et de l'équipe projet de l'OEIL qui a lieu à l'issue de chaque sprint pour l'essentiel afin de faire une démonstration du développement et d'ajuster le contenu du *Product Backlog* en fonction des souhaits exprimés par l'équipe projet de l'OEIL.

¹⁴ On définit une anomalie comme « Bloquante » lorsqu'elle bloque une partie des fonctionnalités, il n'y a pas de contournement possible.

¹⁵ On définit une anomalie comme « Majeure/critique » lorsqu'un contournement existe, le service est non accessible mais l'information et/ou les résultats sont toujours présents, ce bug n'est pas acceptable pour le client. A caractère d'urgence.

¹⁶ On définit une anomalie comme « Mineure » pour un bug peu visible, difficile à trouver, qui n'affecte pas les fonctionnalités et services. Livrable au client. Cependant, la correction doit être planifiée.

Critères de prononciation de la fin de VSR :

Modalités de prononciation	Critères pour la VSR
Prononcée sans réserve	Anomalie bloquante = 0 Anomalie majeure/critique = 0 Anomalie mineure = 0
Prononcée avec réserve(s)	Anomalie bloquante = 0 Anomalie majeure/critique = 0 ou 1 Anomalie mineure < 5

Si les critères de prononciation ne sont pas réunis, la VSR est automatiquement prolongée jusqu'à une durée de 180 jours calendaires. L'OEIL peut prolonger cette durée.

4.5 Exploitation du site internet

Il est souhaité :

- Une maintenance corrective
- Une maintenance évolutive dans le maintien des versions du site, de son CMS et des bases de données, afin de minimiser le risque de failles de sécurité.

Il n'est pas souhaité de maintenance évolutive fonctionnelle pour l'évolution des différents modules du site. Cependant, dans l'hypothèse où le forfait associé aux maintenances correctives et de version ne serait pas consommé, le prestataire indiquera le nombre de jours restant et la possibilité de développer certaines évolutions fonctionnelles.

Exigences d'exploitation (délais) :

Opérations	Valeurs maximales
Délai d'intégration d'une mise à jour logiciel	3 jours ouvrables
Délai de correction d'une anomalie bloquante	4 heures
Délai de correction d'une anomalie majeure	4 jours
Délai de correction d'une anomalie mineure	20 jours

4.6 Procédure d'échange

La vision de l'équipe projet de l'OEIL peut évoluer en cours de projet. De ce fait, une procédure formelle d'échange permet de remplacer une fonctionnalité par une autre. Pour ce faire :

- 1- L'équipe projet de l'OEIL rédige la US (user story) ou UC (user case).
- 2- Le prestataire évalue la fonctionnalité.
- 3- L'équipe projet de l'OEIL identifie et valide avec le prestataire une fonctionnalité non implémentée à supprimer de la « product backlog » correspondant à un nombre d'homme/jour équivalent.

4.7 Procédure de ré-évaluation

Lors de la phase de réalisation, une fonctionnalité peut finalement apparaître plus compliquée ou techniquement plus complexe que ce qui était envisagé. Une procédure de réévaluation est alors possible avant la réalisation de la fonctionnalité :

- 1- Le prestataire évalue en francs pacifique le nouveau chiffrage et présente une justification de la complexité.
- 2- L'OEIL valide / ou non la réévaluation.

3- Si le principe est validé, l'équipe projet de l'OEIL peut alors identifier une fonctionnalité à abandonner afin de trouver les jours/homme nécessaires, abandonner la nouvelle fonctionnalité, sinon, la fonctionnalité doit être implémentée comme spécifiée initialement.

4.8 Procédure de fin anticipée de la prestation

Le prestataire ou L'OEIL peuvent mettre fin à la prestation.

- Une demande écrite est formulée précisant les raisons de la fin de prestation et le périmètre final proposé pour l'application.
- Après validation par L'OEIL, un sprint final d'une durée nécessaire à la réalisation du périmètre final est programmé.
- Une VABF de l'application est alors réalisée sur le périmètre réduit.

4.9 Sous-traitance

Le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par l'OEIL. En vue d'obtenir cette acceptation et cet agrément, le titulaire doit mentionner :

1. La nature des prestations dont la sous-traitance est prévue ;
2. Le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé.

La sous-traitance de la totalité du marché est interdite.

Le paiement des prestations est adressé au titulaire du marché. Il est de sa responsabilité de reverser la part afférente aux sous-traitants.

En cours d'exécution du marché, le titulaire est tenu de notifier sans délai à la personne responsable du marché les modifications concernant le sous-traitant.

En cas de sous-traitance, le titulaire demeure personnellement responsable de l'exécution de la totalité du marché.

4.10 Conditions de règlement, pénalités de retard

L'OEIL ne peut effectuer aucune compensation, ni aucune rétention sur les créances du prestataire sauf dans le cas de l'application des pénalités.

Les demandes de décomptes tarifaires que L'OEIL souhaiterait présenter seront acceptées par le prestataire pour examen dans le délai de 7 jours ouvrables après l'incident objet de la réclamation. Les demandes devront être accompagnées de tous documents justificatifs.

Les pénalités ne sont pas applicables aux anomalies mineures.

Tout dépassement du délai lors de la mise à disposition d'un livrable ou d'une intervention par le prestataire, sera soumis à des pénalités financières. Les pénalités de retard sont détaillées dans le paragraphe suivant.

4.11 Modalités de versement

La facturation se fera selon l'échéancier :

- 25 % à l'engagement de la prestation
- 25 % à la validation de l'application pour VABF,
- 50 % à la validation de l'application pour VSR

Tout retard imputable au titulaire dans la livraison des développements ou dans la résolution d'une anomalie selon les délais fixés en VSR et VABF fera l'objet d'une pénalité égale à 1/500 du montant total de la prestation par jour calendaire de retard.

En cas de fin anticipée de la prestation, l'ensemble des fonctionnalités réalisées seront facturables à la prononciation de la VABF en intégrant les éventuelles pénalités des retards.

A la prononciation de la fin de la période de VSR, il est versé le solde de la prestation duquel seront déduites les éventuelles pénalités de retard.

5 MODALITES DE REPONSE ET CRITERES DE CHOIX

5.1 Demande de précision

Le prestataire peut demander des précisions sur la présente consultation par mail :

- Pour les aspects fonctionnels : lolita.righetti@oeil.nc
- Pour les aspects techniques : hugo.roussaffa@oeil.nc

Les réponses aux questions pourront être diffusées à l'ensemble des postulants si cela est opportun.

5.2 Modalités de réponse

5.2.1 Délai

L'offre est à adresser par mail à l'adresse lolita.righetti@oeil.nc (prévoir un accusé de réception) au plus tard le 5 mars 2023 – 23h00 (GMT+11). Les dossiers envoyés après cette date ne seront pas retenus.

5.2.2 Contenu de la réponse

Le dossier de réponse devra inclure les éléments suivants :

- **Une proposition fonctionnelle et technique :**
 - o une analyse du besoin
 - o une analyse des risques et des solutions à la migration du contenu du site vers la nouvelle version (référencement, migration du contenu, redirection, etc.)
 - o une description de la gouvernance du projet et du rôle des différents acteurs (COPRO, COPIL, etc.)
 - o la méthodologie proposée pour réaliser les fonctionnalités demandées de manière forfaitaire en précisant pour chacune le nombre d'homme/jour nécessaire
 - o un planning prévisionnel incluant l'ensemble des tâches, actions, contraintes de la phase de migration, reprise de données, référencement SEO, ressources affectées et livrables identifiés pour la bonne réalisation du projet, et toutes les provisions de charges nécessaires à la prestation (réunions, corrections d'anomalies, rétrospectives, documentation, etc.).

En cas de doute ou de flou sur une fonctionnalité, il appartient au prestataire d'indiquer dans son offre les limites de sa prestation.

- **Une proposition financière forfaitaire détaillant les prix (HT/ TTC) en XPF :**
 - o les couts forfaitaires de la prestation, et découpée selon les livrables attendus
 - o Les couts unitaires des intervenants par profils
 - o un tarif journalier (HT/TTC) sera également précisé, selon différentes typologies d'interventions, en cas d'extension de la prestation.
- **Les références du prestataire :**
 - o Numéro RIDET
 - o Curriculum vitae de chaque intervenant
 - o Exemples de références en développement sur des projets de refonte de sites web équivalents
 - o Tout autre élément illustrant les compétences dans la réalisation de développements.

5.3 Critères de choix

L'intervenant sera choisi selon les critères suivants :

- délai d'exécution de la prestation demandée (20 %)
- qualité de la réponse, références et compétences du prestataire en rapport avec la prestation (40 %)
- coût (40 %).

6 Aspects juridiques

6.1 Propriété

Le titulaire cède à titre exclusif à l'OEIL ses droits patrimoniaux sur les développements spécifiques et paramétrages, tous les développements et les adaptations y afférant, ainsi que sur les interfaces, la documentation et l'ensemble des droits d'auteur y afférant au fur et à mesure de leur réalisation.

6.2 Règlement des litiges

Les litiges éventuels entre les deux parties relèvent de la juridiction compétente de Nouméa.

6.3 Confidentialité

Tous supports informatiques fournis par l'OEIL, et tous documents de quelque nature qu'ils soient fournis dans la présente consultation, au cours du projet ou résultant de leur traitement par les candidats restent la propriété de l'OEIL. Les données contenues dans ces supports et documents sont strictement couvertes par le secret professionnel (article 226-13 du code pénal).

Conformément aux articles 34 et 35 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la société retenue s'engage à prendre toutes les précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées.

La société retenue s'engage donc à respecter, de façon absolue, les obligations suivantes et à les faire respecter par son personnel, c'est-à-dire notamment à :

- Ne prendre aucune copie des documents et supports d'informations confiés, à l'exception de celles nécessaires pour les besoins de l'exécution de sa prestation, objet du présent contrat
- Ne pas utiliser les documents et informations traités à des fins autres que celles spécifiées au présent contrat

- Ne pas divulguer ces documents ou informations à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales
- Prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des fichiers informatiques en cours d'exécution du contrat
- Prendre toutes mesures, notamment de sécurité matérielle, pour assurer la conservation des documents et informations traités tout au long de la durée du présent contrat
- Et en fin de contrat à procéder à la destruction de tous fichiers manuels ou informatisés stockant les informations saisies ou à restituer intégralement les supports d'informations selon les modalités prévues au présent contrat.

A ce titre, également, la société retenue ne pourra sous-traiter l'exécution des prestations à une autre société, ni procéder à une cession de marché. Les supports d'informations qui lui seront remis devront être traités sur le territoire français.

L'OEIL se réserve le droit de procéder à toute vérification qui lui paraîtrait utile pour constater le respect des obligations précitées par la société retenue.

Il est rappelé que, en cas de non-respect des dispositions précitées, la responsabilité de la société retenue peut également être engagée sur la base des dispositions des articles 226-17 et 226-5 du code pénal.

L'OEIL pourra prononcer la résiliation immédiate du contrat, sans indemnité en faveur du titulaire, en cas de violation du secret professionnel ou de non-respect des dispositions précitées.

[FIN DU DOCUMENT]